

La Presse

Le plus grand quotidien français d'Amérique

Montréal, ♦
 mercredi 20 octobre 1999
 116^e année No 1
 76 pages, 6 cahiers
 60 ¢ TAXES EN SUS
 ÎLES - DE - LA - MADELEINE 1 \$

VERRES SOMMELIERS
 en cristal pour chaque cépage

BIJOUTERIE le roy
 Une seule adresse
 7139, rue ST-HUBERT
 (coin Jean-Talon)
 (514) 277-3127

RIEDEL
 2774766
 www.bijouterieroy.com

FLÛTE 2000 est arrivée!

1346 http://lapresse.infinet.net

Notre pain quotidien

La cinquième des 12 cartes de l'Atlas du XX^e siècle

GM: un milliard en Ontario et une lettre à Boisbriand

DENIS ARCANDE
 TORONTO

En vertu de l'entente de principe intervenue hier soir entre GM-Canada et ses syndiqués, les usines ontariennes de GM ont obtenu plus d'un milliard en investissements majeurs de la part de la compagnie. Oshawa a reçu 575 millions et probablement le mandat d'assemblage d'une nouvelle voiture. Ste. Catharines a reçu 465 millions et le mandat de construction d'une nouvelle famille de transmissions.

L'usine de Boisbriand, elle, a obtenu une lettre.

« La menace de grève est écartée et nous recommandons à l'unanimité à nos membres d'entériner la nouvelle convention collective », a déclaré hier soir le président des Travailleurs canadiens de l'automobile, Buzz Hargrove, six heures avant l'échéance des négociations.

Le pacte de trois ans prévoit des augmentations d'environ 4,5 % par année pour les 22 000 employés syndiqués de GM-Canada.

Mais M. Hargrove et son lieutenant québécois, Luc Desnoyers, ont échoué, pour l'instant, dans leur volonté d'obtenir un nouveau mandat pour l'usine de Boisbriand, qui tourne au ralenti et qui est menacée de fermer lorsque GM cessera de fabriquer ses Camaro et Firebird, deux coupés sport en voie d'extinction.

Le négociateur de GM-Canada, Al Green, a promis hier par écrit que la compagnie va explorer des « utilisations de rechange » pour l'usine dont le mandat a été allongé d'un an, jusqu'en septembre 2002.

C'est mieux que recevoir 1500 avis de licenciements, qui étaient clairement en vue pour septembre 2001 quand les TCA ont entrepris les négociations avec GM, le 12 octobre. Mais une lettre est loin de la « priorité » que s'était fixé le président des TCA, Buzz Hargrove, soit d'obtenir de GM un nouveau modèle à assembler au Québec, un investissement d'environ un demi-milliard.

Voir GM en A2

Nos taxis: des T COTS!

60 % des voitures — trop vieilles — ne sont pas conformes aux règlements

MARTIN PELCHAT
 du bureau de La Presse, QUÉBEC

Avec un âge moyen de neuf ans, les taxis montréalais sont trop vieux, ce qui explique que pas moins de 60 % des voitures ne sont pas conformes, toutes infractions confondues, aux règlements de la CUM.

Équipements standards en mauvais état, carrosserie abîmée, propreté douteuse; « l'âge des véhicules est le principal facteur explicatif des non-conformités », explique le Bureau du taxi

de la CUM dans un mémoire présenté hier, au premier jour de la consultation du ministre des Transports, Guy Chevrette, sur la réforme du transport par taxi.

Afin d'évaluer objectivement le taux de conformité des taxis à Montréal, la CUM a demandé en septembre à la firme Baromètre de tracer un portrait à partir de l'inspection de 344 voitures. Les résultats, peu flatteurs quant à l'état de la flotte, n'ont cependant rien de surprenant quand on considère que le taux de non-conformité est

cinq fois plus élevé sur les véhicules de neuf ans et plus que sur ceux de moins de six ans.

La CUM demande au ministre d'exiger que les nouveaux véhicules n'aient pas plus de deux ans lors de leur première immatriculation comme taxi et que cette mesure soit également obligatoire pour tous les détenteurs de permis qui renouvellent leur véhicule. Actuellement, certaines voitures entreprennent même leur carrière à l'âge vénérable de dix ans!

Voir NOS TAXIS en A2



PHOTOS ROBERT MAILLOUX, La Presse

Malgré son courage, Michel Lemay n'a pu sauver le petit Steve Duval (tous deux en mortaise) de l'incendie qui a ravagé la maison familiale. « J'ai tout essayé, a-t-il dit, mais si j'avais continué, j'y aurais certainement laissé ma peau. »

Bloqué par les flammes, le voisin n'a pu sauver le dernier

JEAN-PAUL CHARBONNEAU
 SAINT-COLOMBAN

Michel Lemay, qui habite le domaine de la Villa, à Saint-Colomban, au nord de Montréal, a fait un geste héroïque peu commun hier matin, en se précipitant à quatre reprises dans une résidence en flammes en face de chez lui.

Le voisin d'une cinquantaine d'années a réussi à sauver une mère et deux de ses enfants, tandis que le troisième a péri. Comme d'autres, il déplore la lenteur de l'ambulance et des pompiers à arriver sur les lieux.

Après avoir sorti Sonia Duval et ses enfants, Sébastien, deux ans, et Stéphanie, quatre ans, M. Lemay les a fait transporter chez lui où, avec l'aide de sa conjointe et d'amis, il les a réchauffés avec des couvertures et leur a donné la respiration artificielle. « Il a aussi fallu faire le bouche à bouche, tous trois étaient inconscients. Nous les avons gardés ici durant 45 minutes, jusqu'à l'arrivée des ambulanciers », a-t-il expliqué.

Voir BLOQUÉ en A2

9

10

Les Braves gagnent la série 4-2
 page S3

Air Canada surrenchérit sur Onex

SOPHIE COUSINEAU

Pour contrer l'offre d'achat hostile du conglomérat Onex, Air Canada propose de racheter ses actions au prix fort et d'acquiescer son rival Canadien avec l'appui de la Banque CIBC et de ses partenaires Lufthansa et United Airlines.

Après avoir étiré le suspense, le transporteur de Montréal a ouvert son jeu, hier matin, et a sorti un joker. Carte inattendue, Air Canada veut lancer un transporteur aérien à rabais à Hamilton, la deuxième ville de l'Ontario, représentée par la ministre du Patrimoine canadien, Sheila Copps.

« C'est une solution made in Canada », a dit Robert Milton, président et chef de la direction d'Air Canada.

Concrètement, Air Canada entend racheter 35 % de ses actions, un bloc suffisant pour faire obstacle à Onex. Le transporteur offre 12 \$ l'action, une prime de 45 % sur l'offre du conglomérat torontois. Ce rachat lui coûtera 800 millions.

Parallèlement, Air Canada offre 2 \$ pour chacune des actions de Canadien, le même montant qu'Onex réserve aux actionnaires du transporteur de Calgary. Air Canada attend qu'au moins la moitié des actions lui soient acquises avant de concrétiser son offre. Cette acquisition s'élèverait à 92 millions.

Air Canada entend toutefois exploiter Canadien comme une filiale, une entreprise indépendante avec un siège social allégué à Calgary. Ainsi, le transporteur de Montréal n'aurait pas à assumer sa dette, un boulet de 3,9 milliards.

Cette acquisition est conditionnelle au retrait d'American Airlines, détenteur de 25 % des actions de Canadien. Il s'agit d'un très gros hic, d'autant plus qu'American gère certaines fonctions du transporteur canadien comme sa comptabilité.

Voir AIR CANADA en A2

La Presse a 115 ans

La Presse entre aujourd'hui dans sa 116^e année d'existence. C'est en effet le 20 octobre 1884 qu'est paru à Montréal le premier numéro du « plus grand quotidien français d'Amérique ». L'immeuble du 7, Saint-Jacques, deviendra quant à lui centenaire le 5 novembre 2000 et les deux « bébés » du centenaire de La Presse, Maude Rocheleau et Simon Hatin, fêtent aujourd'hui leur quinzième anniversaire. A lire en page A13

73
 JOURS AVANT L'AN 2000

INDEX	
Petites annonces	- affaires D6
- index C6	Arts et spectacles E1 à E4
- immobilier C6 et C7	- horaire spectacles E4
- marchandises C7 et D16	- horaire télévision E2
- emplois D16, E5	- télévision E1
- automobile E6 et E8	Bandes dessinées D16
	Bridge C7
	Carrières D8 et D9
	Cyberpresse B4
	Décès E7
	Économie D1 à D18
Êtes-vous observateur? C6	Mots croisés D2 et S10
Feuilleton E5	Mot mystère E5
Horoscope D17	Politique B1, B6 à B8
Loteries A2 et A9	Publicité-marketing D18
Monde C8	Tabloïd Sports
	- Michel Blanchard S5

ÉDITORIAL
 SRC: l'heure des choix
 - Mario Roy
 page B2

MÉTÉO
 Averses
 Max. 8, min. 1
 cahier Sports
 page 16

<p>Multi-croisières:</p> <p>Norway : Miami, St-Martin, St-Thomas, Great Cay (100 \$US crédits boisson) 1 597 \$, cat. K*</p>	<p>Romantica : Fort Lauderdale, Cozumel, Ocho Rios, Gran Cayman 1 549 \$, cat. 3*</p>	<p>Sensation : Tampa, Gran Cayman, Cozumel, Nouvelle-Orléans 1 359 \$, cat. 4*</p>	<p>Multi spéciaux 1 sem. * Tout inclus.</p> <table border="1"> <tr><td>Varadero Mar del Sur</td><td>768 \$</td><td>Bayahibe Coral Canoa</td><td>998 \$</td></tr> <tr><td>Cayo Largo Atlantico</td><td>798 \$</td><td>Acapulco Gran Meigas</td><td>948 \$</td></tr> <tr><td>Cayo Coco Club Tryp</td><td>898 \$</td><td>Ixtapa Double Tree</td><td>1 098 \$</td></tr> <tr><td>Margarita Village</td><td>898 \$</td><td>Ixtapa Presidente</td><td>1 178 \$</td></tr> <tr><td>San Andres Decameron</td><td>828 \$</td><td>Cancun Calinda Beach</td><td>1 078 \$</td></tr> <tr><td>Cartagene Decameron</td><td>828 \$</td><td>Cancun Maya Beach Club Med</td><td>998 \$</td></tr> <tr><td>Puerto Plata Club on the green</td><td>898 \$</td><td>Playa Blanca Mexique</td><td>1 099 \$</td></tr> <tr><td>Punta Cana Flamenco</td><td>998 \$</td><td>Boucanier Martinique</td><td>1 299 \$</td></tr> <tr><td>Punta Cana Villas Bavaro</td><td>1 058 \$</td><td>Ixtapa Mexique</td><td>1 369 \$</td></tr> <tr><td>Bayahibe Club Dominicus</td><td>1 028 \$</td><td>Varadero Cuba</td><td>1 399 \$</td></tr> </table>	Varadero Mar del Sur	768 \$	Bayahibe Coral Canoa	998 \$	Cayo Largo Atlantico	798 \$	Acapulco Gran Meigas	948 \$	Cayo Coco Club Tryp	898 \$	Ixtapa Double Tree	1 098 \$	Margarita Village	898 \$	Ixtapa Presidente	1 178 \$	San Andres Decameron	828 \$	Cancun Calinda Beach	1 078 \$	Cartagene Decameron	828 \$	Cancun Maya Beach Club Med	998 \$	Puerto Plata Club on the green	898 \$	Playa Blanca Mexique	1 099 \$	Punta Cana Flamenco	998 \$	Boucanier Martinique	1 299 \$	Punta Cana Villas Bavaro	1 058 \$	Ixtapa Mexique	1 369 \$	Bayahibe Club Dominicus	1 028 \$	Varadero Cuba	1 399 \$	<p>Floride Vols seul. Fort Lauderdale 239 \$ Orlando 299 \$</p> <p>* Prix en \$ Can. à partir de Valides pour des départs entre le 5 nov. et le 12 déc. 1999 Nombre limité</p>	<p>De plus en réservant avec Multi-Voyages vous courez la chance de gagner une Mercedes Benz à chaque tranche d'achat de 400 \$.</p>	<p>multi-voyages OUVERT LE DIMANCHE</p> <p>8397, rue St-Denis Montréal (Qc) Tél.: (514) 858-0011 1 888 302-6221</p> <p>Haïti chérie Vol seul. Promotion 2 pour 1 Forfait 1 sem. 3 repas, Moulin sur Mer 999 \$</p>
Varadero Mar del Sur	768 \$	Bayahibe Coral Canoa	998 \$																																											
Cayo Largo Atlantico	798 \$	Acapulco Gran Meigas	948 \$																																											
Cayo Coco Club Tryp	898 \$	Ixtapa Double Tree	1 098 \$																																											
Margarita Village	898 \$	Ixtapa Presidente	1 178 \$																																											
San Andres Decameron	828 \$	Cancun Calinda Beach	1 078 \$																																											
Cartagene Decameron	828 \$	Cancun Maya Beach Club Med	998 \$																																											
Puerto Plata Club on the green	898 \$	Playa Blanca Mexique	1 099 \$																																											
Punta Cana Flamenco	998 \$	Boucanier Martinique	1 299 \$																																											
Punta Cana Villas Bavaro	1 058 \$	Ixtapa Mexique	1 369 \$																																											
Bayahibe Club Dominicus	1 028 \$	Varadero Cuba	1 399 \$																																											

Suites de la une

Nos taxis: des TACOTS!

NOS TAXIS / Suite de la page A1

Afin de s'assurer que la population monte néanmoins à bord de taxis « acceptables », la CUM doit multiplier les interventions sur la route et dans les garages de ses inspecteurs. En 1998, 7293 inspections ont été réalisées; 926 voitures, soit 21 % du parc, ont dû être inspectées plus d'une fois avant d'obtenir leur certificat de conformité, et ce même si ces inspections étaient annoncées, déplore le directeur du Bureau du taxi, Richard Boyer. Ce dernier réclame aussi plus de pouvoirs pour ses inspecteurs, qui ne peuvent même pas invoquer le Code de la sécurité routière pour retirer de la route un taxi dont le plancher est défoncé. La CUM compte sur sept inspecteurs pour 4477 taxis, alors qu'à To-

ronto, on en emploie 47 pour environ 3000 véhicules.

Un durcissement des critères d'émission de permis est aussi réclamé pour que soient refusées les demandes — ou révoqués les permis — de toute personne déclarée coupable au cours des cinq années précédentes d'actes criminels, comme les infractions à caractère sexuel, les agressions ou les infractions à la Loi sur les stupéfiants. On désire ainsi éviter la répétition d'événements malheureux (agression sexuelle, voies de fait grave), à plus forte raison puisque le chauffeur de taxi est appelé à conduire, le jour ou la nuit, des personnes seules, âgées, ou même des enfants pas nécessairement accompagnés par un adulte. « On viendrait améliorer encore l'image de cette industrie », soutient M. Boyer.

Le ministre Chevrette n'a pas caché hier sa préoccupation devant la mauvaise réputation générale des taxis de Montréal, surtout qu'il vient de prendre connaissance d'un sondage dévastateur. « Montréal est jugé plus sévèrement que partout au Québec », dit-il. Le sondage mesurait la perception des répondants vis-à-vis de critères comme l'apparence, la propreté, la mécanique, la sécurité ou la courtoisie.

« Sur le plan international, l'image laissée aux étrangers lors de leur visite au Québec semble négative », a aussi affirmé M. Chevrette en ouvrant sa consultation qui permettra d'entendre 77 groupes intéressés. Le but du ministre: rafraîchir l'encadrement du transport par taxi au Québec, où 17 000 chauffeurs conduisent 8000 voitures, pour accroître la sécurité des déplacements, ainsi que la qualité et l'étendue des services.

L'industrie a toutefois ses réserves, souvent de nature économique. L'Association québécoise des intervenants du taxi, qui représente environ 20 % des chauffeurs (surtout en région), montre du doigt les conducteurs bénévoles qui, encouragés entre autres par les régies régionales de la santé, arrachent aux taxis une partie de plus en plus importante de leur clientèle.

« On ne sera pas capables de changer pour un char neuf de deux ans parce qu'on va crever avant! » a lancé hier au ministre Jules Paré, un coloré chauffeur de la région de Portneuf, qui évalue à 3000 le nombre de permis « bouffés » par la concurrence du bénévolat. « Il y en a qui se stationnent devant les bars, dénonce M. Paré. On manque même les gars chauds, imagine! On peut même pas avoir ça. »

Bloqué par les flammes, le voisin n'a pu sauver le dernier

BLOQUÉ / Suite de la page A1

L'autre enfant, Steve, cinq ans, est mort. Lorsque l'incendie s'est déclaré, le père, Sylvain Duval, était parti à son travail. Informé de la tragédie, il a eu un choc en arrivant devant sa demeure.

La mère a fait une déclaration spontanée à un policier municipal de Mirabel dans laquelle elle aurait déclaré avoir allumé l'incendie. Des accélérateurs auraient été trouvés dans la maison.

Un porte-parole de la Sûreté du Québec, à qui l'enquête a été confiée, a déclaré en soirée que la femme avait été mise en état d'arrestation à l'hôpital Sacré-Coeur, où elle et ses deux enfants ont été placés en chambre hyperbare, et qu'elle devait être rencontrée plus

tard par les enquêteurs de l'escouade des crimes contre la personne. Tous trois ne sont pas en danger, a-t-on fait savoir.

M. Lemay a raconté qu'il s'est rendu dans le salon pour prendre son café, vers 6 h 30, et allumer son téléviseur, et que c'est à ce moment qu'il a vu des flammes. « J'ai dit: 'Jeannine, la maison d'en face est en feu, appelle les pompiers et l'ambulance' ».

« J'ai défoncé la porte à coups d'épaupe et de pieds, raconte-t-il. Je frappais tellement fort que les voisins se demandaient qui faisait ce bruit. Là, je suis entré dans la boucane, j'ai récupéré un enfant, je l'ai sorti et l'ai mis à terre ici, dans le gazon. »

« J'entendais des plaintes dans la maison. Je suis rentré de nouveau, j'ai saisi une femme et je l'ai

sortie. Puis un autre enfant. Je suis entré de nouveau, je ne voyais rien, il a fallu que j'arrête parce que les flammes étaient après moi. Mon manteau était brûlé dans le dos. Je l'ai enlevé et je suis sorti de la maison en camisole. Je n'ai pu y retourner. J'étais seul pour tout faire ça. »

« Je n'ai pas eu le temps d'avoir peur. Le seul mal que j'ai, c'est de n'avoir pas réussi à sauver le quatrième. J'ai pourtant tout essayé, mais si j'avais continué, j'y aurais certainement laissé ma peau. Je suis certain que si les pompiers n'avaient pas pris 30 minutes pour arriver, nous aurions pu sauver le petit gars. »

M. Lemay a ajouté en pleurs que l'enfant a tenté de sortir, car il a été trouvé par les pompiers juste à côté de la porte.

À Saint-Colomban, le 911 n'est pas accessible. « Jeannine a fait le 911 et une voix enregistrée lui a répondu que ce numéro n'était pas en fonction. Elle a appelé la police de Mirabel et les policiers sont arrivés rapidement. Si la police a donné un très bon service, je n'ai jamais vu une ambulance et des pompiers prendre autant de temps pour sauver des vies », a conclu M. Lemay.

L'oncle de Sylvain Duval, Simon Duval, s'explique mal ce drame. « Je sais que Sonia a très mal accepté le décès de son père récemment, dit-il. C'était un couple uni. Lorsque Sylvain est arrivé, il a fait une crise. À ce moment-là, il ne savait pas qu'il manquait un enfant. Une chance que M. Lemay est intervenu, il a sauvé trois vies. Je lui lève mon chapeau. »

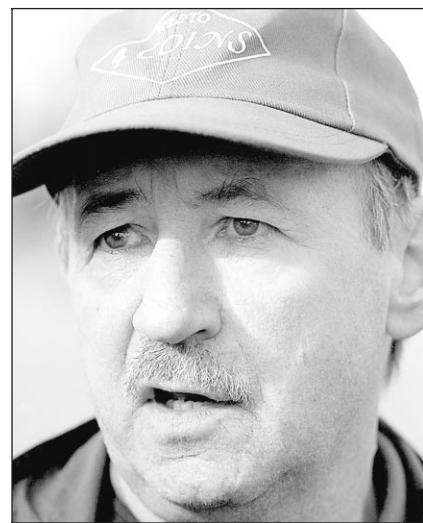


PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse
L'oncle de Sylvain Duval, Simon Duval s'explique mal ce drame.

GM: un milliard en Ontario et une lettre à Boisbriand

GM / Suite de la page A1

« Avant les négociations, il n'y avait rien pour l'usine, on se dirigeait directement dans le champ », a déclaré pour sa part hier soir Richard Fournier, président de la section locale 1163 des TCA de Boisbriand. « On n'a pas eu le nouveau modèle qu'on voulait avoir, mais on a un an de plus de production qui nous amène à la fin de 2002. Durant ce temps-là, on va étudier la possibilité de trouver autre chose. C'est quand même un grand pas. Sans l'appui des travailleurs ontariens, on aurait rien eu. Je n'ai

pas à les jalouser, j'ai juste à les remercier pour leur aide », a-t-il commenté.

M. Hargrove a indiqué avoir obtenu le maximum, dans les circonstances. « On a beaucoup avancé; on est à des années-lumière de l'endroit où on a amorcé ces pourparlers. »

GM s'est engagé par écrit à étudier les possibilités:

- de confier à GM-Boisbriand le mandat d'assembler un véhicule spécialisé « de petite série » (entre 60 000 et 80 000 unités par année);
- et/ou d'inviter un autre construc-

teur à partager l'usine dans une coentreprise (ce qui permettrait d'augmenter l'utilisation de l'usine et les effectifs).

« C'est juste une étude, a déclaré Al Green hier soir. Il n'y a pas de véhicule à l'horizon. On va regarder, c'est rien de plus que ça. »

M. Hargrove a aussi écrit à Jack Smith, président du conseil d'administration de GM, pour solliciter une rencontre en janvier 2000 concernant GM-Boisbriand.

Les TCA ont aussi obtenu que les 465 licenciés de Boisbriand en 1995, reçoivent durant 18 mois 65 % de leur salaire, en plus de tous les avantages sociaux.

Avec son offre d'investir 1,1 milliard à Oshawa et Ste. Catharines, GM a enlevé à M. Hargrove l'appui nécessaire, en Ontario, pour défendre GM-Boisbriand par une grève.

Selon M. Hargrove, la compagnie s'est aussi engagée à ne pas fermer, ni vendre, ni louer l'usine d'ici la fin de la convention collective en septembre 2002.

Il est important de noter que le terme « ouvert » ne signifie pas « en production ». La convention collective empêche la compagnie de modifier le statut de l'usine et de la « fermer » officiellement. Mais si la demande des Camaro et

Firebird chutait assez, GM pourrait quand même faire un tas de choses. Elle pourrait interrompre la production indéfiniment et laisser cinq balayeurs, quatre gardiens de sécurité, un répondeur téléphonique et un relationniste à contrat. Elle pourrait accroître son inventaire et garder aussi 20 types à la préparation-expédition.

De même, la convention collective interdit de « fermer » l'usine d'ici septembre 2002, mais rien n'empêche GM d'annoncer demain matin une fermeture, qui prendrait effet à la fin de la convention collective 1999.

AIR CANADA / Suite de la page A1

Comment Air Canada convaincrat-elle American Airlines? M. Milton refuse pour l'instant de dévoiler son plan de match. En cinq ans, a-t-il seulement observé, American Airlines a lamentablement échoué à redresser Canadien.

Après le retrait d'American Airlines, Air Canada voudrait associer Canadien à la compagnie aérienne Delta. Le troisième transporteur aérien des États-Unis serait prêt à exploiter des vols conjointement avec Canadien. L'attrait de Delta tient à ses plaques tournantes (Atlanta, Cincinnati, Salt

Lake City), complémentaires à celles de United (Washington, Chicago, Denver), le partenaire américain établi d'Air Canada.

Ces nouveaux marchés, espère M. Milton, permettront d'accroître le trafic aérien de Canadien entre le Canada et les États-Unis et par ricochet ses revenus. Cela sera toutefois insuffisant pour rentabiliser le transporteur de Calgary. Air Canada entend discuter avec ses créanciers afin de restructurer sa dette. Canadien devra aussi retrancher 2500 de ses quelque 16 000 emplois. Une coupe d'autant plus dure à avaler que le plan Air Canada ne menace aucun emploi chez le transporteur de Montréal.

L'acquisition de Canadien est une condi-

tion au lancement de la future compagnie aérienne à rabais. Celle-ci créerait 500 emplois à Hamilton et en conserverait 300 autres ailleurs au pays.

En chapeautant les activités de trois transporteurs, Air Canada croit qu'elle pourra mieux répartir les liaisons aériennes, les flottes d'appareils et le personnel. (Reste à savoir si les syndiqués acceptent d'être transférés chez « AirCheapo », ce qui n'est pas acquis.) Air Canada craint surtout, selon des sources, que le populaire transporteur à rabais Westjet n'atterrisse à l'Est.

Cela dit, Air Canada n'écarte pas la possibilité de fusionner « ses » entreprises si la loi le lui autorise un jour. « Notre plan respecte

toutes les lois du Canada, a dit M. Milton. Mais si celles-ci doivent être changées, ce sera par le Parlement et non par Bay Street ou par Wall Street. »

Comment Air Canada financera-t-elle son plan, dont les opérations boursières coûtent à elles seules 892 millions? L'entreprise de Montréal peut déjà compter sur 932 millions. United Airlines et Lufthansa investissent 422 millions dans Air Canada. Ces partenaires de Star Alliance lui consentent aussi des facilités de crédit de 310 millions sur dix ans. Et la CIBC, partenaire d'Air Canada pour sa carte Aéroplan, injecte 200 millions en échange de la prolongation de son contrat de huit ans.

La Presse

Renseignements : (514) 285-7272
Abonnement : (514) 285-6911

Télécopieur pour abonnement : (514) 285-7039

Lundi au vendredi de 6 h 30 à 17 h 30

Samedi de 7 h à midi

Dimanche de 7 h à 11 h

Rédaction : (514) 285-7070

Promotion : (514) 285-7100

Les petites annonces : (514) 285-7111

Télécopieur : (514) 848-6287

Lundi au vendredi de 8 h 00 à 17 h 30

Décès, remerciements : (514) 285-6816

Lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h 30

Grandes annonces

Détaillants : (514) 285-6931

National, TéléPlus : (514) 285-7306

Carrières et professions,

Nominations : (514) 285-7320

Comptabilité

Grandes annonces : (514) 285-6892

Les petites annonces : (514) 285-6900

La Presse est publiée par: La Presse, Ltée,
7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9.
<http://lapresse.infinet.net>

Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de La Presse et celles des services de la Presse Associée et de Reuters. Tous droits de reproduction des informations particulières à La Presse sont également réservés.

Envois de publication canadienne -
Contrat de vente numéro 0531650
Port de retour garanti. (USP5003692)
Champlain N.Y. 12919-1518.

LOTERIES

La quotidienne
à trois chiffres : 472
à quatre chiffres : 0271

COLLECTES DE SANG

Aujourd'hui, Héma-Québec attend les donneurs aux endroits suivants:

- à Montréal: Centre des donneurs, centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (méτρο Préfontaine), de 10 h à 17 h 30;
- à Joliette: sous-sol de la Cathédrale, 2, rue Saint-Charles-Borromée, de 9 h 30 à 20 h 30. Objectif: 450 donneurs;
- à Saint-Hyacinthe: centre des loisirs Saint-Sacrement, 2420, rue Bourassa, de 10 h 30 à 20 h 30. Objectif: 350 donneurs;
- à Verdun: Caisse populaire Notre-Dame-de-Lourdes, 600, 4^e Avenue, de 14 h à 20 h. Objectif: 100 donneurs.

16 346 131\$
Merci!
Objectif 34,5 millions
Centraide du Grand Montréal
493, rue Sherbrooke Ouest, Montréal (Québec) H3A 1B6 tél. : (514) 288-1261
PRÉTONS MAIN-FORTE

DEMAIN DANS LA PRESSE



Culture de campus

■ Qu'ont en commun les pochettes de disques compacts de Mitsou et d'Oblik? Toutes deux sont exposées en ce moment au Centre de design de l'UQAM aux côtés d'une centaine d'autres pochettes d'ici et d'ailleurs. Original? Tout à fait. Comme plusieurs autres activités, souvent méconnues, qui se déroulent dans les quatre universités montréalaises. Demain dans le cahier Sortir, notre collaboratrice Stéphanie Bérubé nous en suggère quelques-unes: concert de musique baroque, expo de dinosaures, rencontre avec un fou d'opéra... Pas de carte étudiante requise!

QUESTION DU JOUR

La Presse
Service Liaison

Vous voulez vous faire entendre?
Répondez à la question du jour:
— par téléphone, en composant le 514-285-7333;
— par Internet : <http://lapresse.infinet.net>

60 % des taxis de Montréal ne sont pas conformes aux règlements. Êtes-vous d'accord?

Entrevoyez-vous encore un peu d'espoir quant à la survie de l'usine de General Motors à Boisbriand?

À cette question posée hier, le pourcentage des réponses obtenues a été:

Oui: 29 %
Non: 71 %

NDLR: Ce sondage maison sert uniquement à prendre le pouls de nos lecteurs et n'a aucune prétention scientifique.

Actualités

L'EXPRESS
DU MATIN



Montréalaise condamnée pour trafic de drogue

■ Une Montréalaise de 40 ans a été condamnée vendredi à purger trois ans de prison fermes par le tribunal correctionnel de Casablanca pour avoir tenté de fuir le Maroc avec quatre kilos de haschisch. Anne Charlebois a été interceptée, le 9 octobre, à l'aéroport Mohammed V de Casablanca avec la drogue dissimulée dans des ceintures nouées autour de sa taille. Au ministère des Affaires étrangères, le porte-parole, Reynald Doiron, n'a pu préciser hier les détails entourant l'arrestation de la prévenue. « Elle a été visitée et nous nous sommes assurés qu'elle a été dûment défendue et qu'elle a été jugée de manière équitable », a répété M. Doiron. Le ministère a également contacté sa famille. Selon une dépêche d'agence, M^{me} Charlebois, qui est détenue à la maison d'arrêt de Casablanca, « a reconnu les faits », mais elle a tout de même porté le jugement en appel.

Un actionnaire de CJMS-Country accusé d'agression sexuelle

■ Michel Mathieu, un des actionnaires de la station de radio CJMS-Country 1040, a été accusé d'agression sexuelle. Le suspect, qui doit revenir en cour aujourd'hui pour son enquête préliminaire, aurait agressé une femme de 36 ans l'été dernier. Selon la poursuite, l'homme de 53 ans a fait paraître des annonces dans des journaux pour un poste à sa station de radio de Saint-Constant, en Montérégie. Il aurait donné rendez-vous à une candidate dans un restaurant-motel de Sainte-Catherine. Après avoir consommé de l'alcool, il aurait invité la jeune femme dans sa chambre pour remplir un formulaire d'emploi. Les incidents allégués auraient alors eu lieu. Le suspect a comparu le 29 septembre dernier et a pu reprendre sa liberté sous certaines conditions. Michel Mathieu ne serait pas retourné à la station depuis le début de cette affaire.

Mort au volant de son camion

■ Un routier de 32 ans est mort, dans la nuit de lundi à hier, après avoir vraisemblablement perdu la maîtrise de son poids lourd dans une courbe de l'auto-route 10, à Sainte-Marie-de-Monnoir, en Montérégie. Le camion-remorqueur conduit par Marco Nadeau, originaire de Saint-Robert, en Beauce, s'est renversé, vers 1h10, à la hauteur du kilomètre 38, en direction de Montréal. La cabine du chauffeur a ensuite pris feu. Un autre camionneur qui suivait M. Nadeau a tenté de le secourir, mais en vain. La 10 a été fermée à la circulation, en direction ouest, jusqu'à 9h hier, car le chargement de feuilles de mélamine s'était répandu sur la chaussée.

Coke et UQAM: union consommée

■ Malgré les menaces des étudiants, le conseil d'administration de l'UQAM a décidé hier d'accepter les 11,2 millions de Coca-Cola lui offre pour que ses seules boissons soient vendues sur le campus et tripler le nombre de machines distributrices (de 47 à 149). L'université compte redistribuer le tout aux élèves, sous forme de bourses d'études ou en améliorant les laboratoires, salles de classe, etc. Elle promet aussi de ne tolérer aucune publicité ailleurs que sur les distributrices. Les professeurs et employés de soutien, de même que deux des quatre associations étudiantes restent toutefois opposés à l'entente.

Services essentiels à Sacré-Coeur

■ Le Conseil des services essentiels (CSE) a convoqué à 9 h aujourd'hui « les salariés du bloc opératoire » de l'hôpital du Sacré-Coeur et certains membres de la direction pour une audience publique. Depuis lundi, une partie des employés du bloc opératoire ont effectué un arrêt de travail, indique Céline Jacob du CSE. Un médiateur a été dépêché sur les lieux, mais n'a pas réussi à rapprocher les parties, d'où la nécessité d'une audience.

Branle-bas de combat à Laval

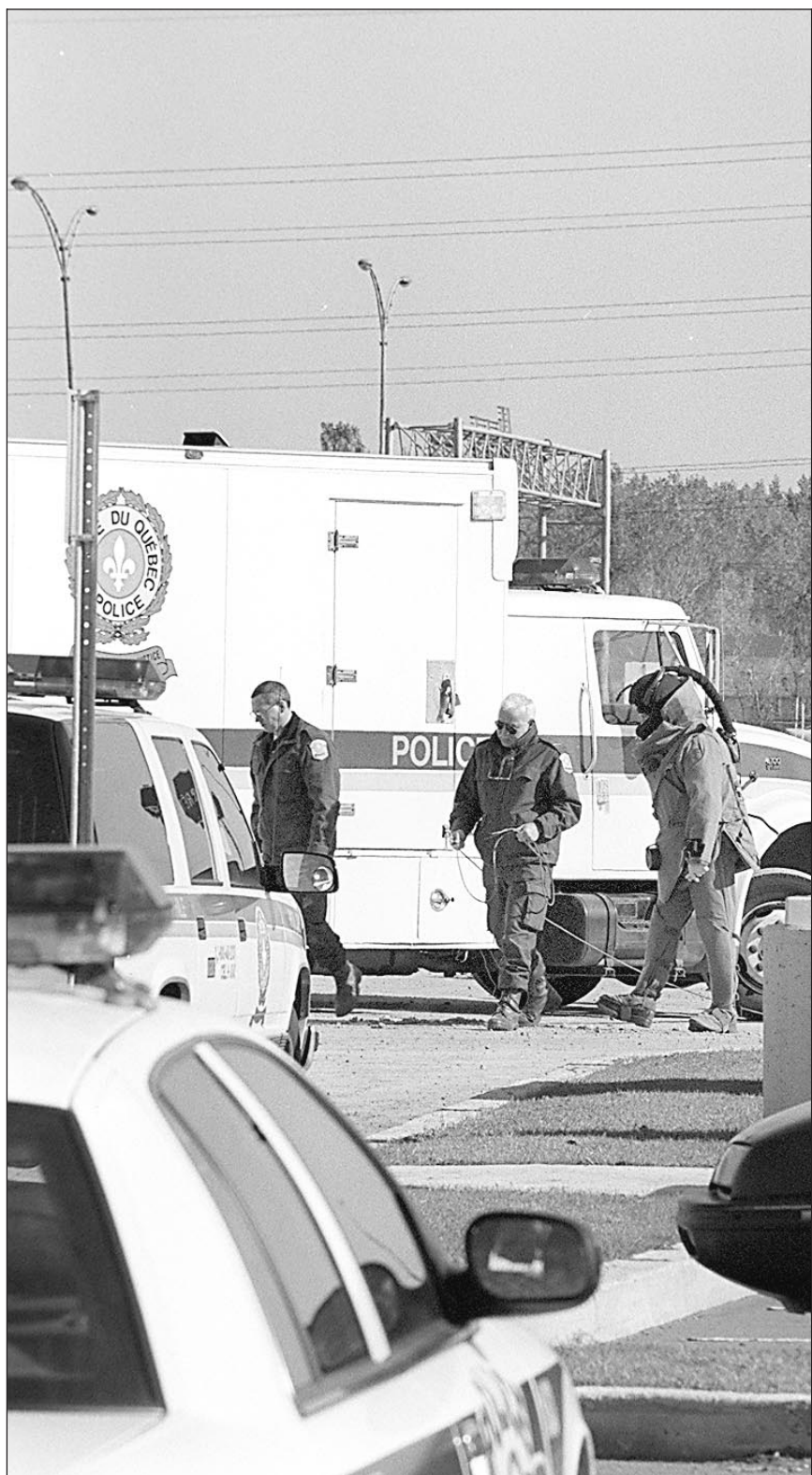


PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Les techniciens en désamorçage d'explosifs de la Sûreté du Québec ont été dépêchés à Laval. Après que l'auto suspecte eut été sécurisée, le maître chien de la GRC a inspecté le véhicule puis on a fait exploser les colis. Cette opération a duré quelques heures et aucun explosif n'a été détecté.

Raymond Sigouin de retour en prison

ANDRÉ CÉDILLOT

Un des gangsters les plus connus de la pègre montréalaise, Raymond Sigouin, 58 ans, est de retour derrière les barreaux après avoir été victime d'un attentat.

Sigouin, que la police avait qualifié de criminel numéro un au Québec au début des années 70, a été atteint d'au moins une balle de revolver par des inconnus qui l'attendaient près de son domicile de la rue Bombardier, à Anjou.

Selon les informations obtenues du Service de police de la CUM, l'incident s'est produit vers 3h30 vendredi. Trois coups de feu ont été tirés. Atteint à un bras, Sigouin a dû être soigné à l'hôpital pour une légère blessure. Il a vite obtenu son congé. Comme c'est souvent le cas dans ce type de dossier, Sigouin a refusé de coopérer avec les enquêteurs du Centre opérationnel nord. D'après les policiers, au moins deux individus auraient pris part à cette agression dont ils ignorent le mobile. En fouillant dans leurs fichiers, les policiers ont appris que Sigouin faisait l'objet de mandats d'arrestation, dont un émis par la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC). D'où son renvoi en prison.

Ex-spécialiste de la gâchette, Sigouin s'est aujourd'hui recyclé dans le trafic de drogue et vit richement. Son nom revient dans les enquêtes depuis 40 ans. Dans les années 60 et 70, il trempait dans des vols de banque, puis il est passé au braquage de camions blindés.

Avec ses frères et son inséparable compagnon d'armes, Carol Daigle, actuellement emprisonné lui aussi, Sigouin était acquiné au gang de la famille Provençal, jadis très actif dans l'est de Montréal. Il était surtout proche de Roger, assassiné en pleine rue peu après sa sortie de prison en 1992. Sigouin avait fait parler de lui la dernière fois au milieu des années 80 à la suite de son acquittement pour l'attaque d'un camion de la Brink's à Hull. Un convoyeur de la compagnie avait alors été tué. Comme bien d'autres criminels, Sigouin et sa bande avaient été dénoncés par le célèbre délateur Bernard Big Ben Provençal.

Âgé de 50 ans, Marcel Sigouin, son frère, a été tué en 1993 en tentant de remplir un contrat qu'il avait eu pour assassiner Rémy Brissette, réputé fraudeur associé à la pègre italienne de Montréal. Il avait été touché en pleine poitrine d'une décharge de fusil de calibre 12 par la conjointe de Brissette. Carol Daigle, 50 ans, membre des Dark Circle, « commando de la mort » des Rock Machine, a quant à lui été condamné relativement à un complot mis sur pied en 1995 pour assassiner l'un des hommes forts des Nomads, Normand Biff Hamel. Arrêté en Irlande il y a deux ans, Daigle est sur la liste noire des Hells Angels.

Un Américain s'est payé la tête de dizaines de policiers en menaçant de faire sauter un avion

JEAN-PAUL CHARBONNEAU

Un Américain s'est payé la tête de plusieurs dizaines de policiers tant aux États-Unis que dans la région de Montréal, les envoyant à la recherche d'explosifs qui devaient faire sauter un avion en vol. Cette vaste opération a de plus perturbé les voyages de centaines de personnes qui devaient prendre l'avion à l'aéroport de Dorval.

L'Américain, un homme de 54 ans demeurant à Cincinnati, sera accusé aujourd'hui d'avoir proféré des menaces de mort. Tandis que le Canadien qui l'a hébergé, un résident de Laval âgé de 58 ans, a été libéré hier soir.

L'affaire commence lundi soir quand un inconnu téléphone à six ou sept reprises à l'aéroport de Dallas, au Texas, disant qu'un avion en partance de Montréal explosera en plein vol. Il ajoutait qu'il pourrait s'agir d'un appareil d'American Airlines ou de Delta Airlines.

Craignant le pire, les préposés des compagnies visées ont alerté le FBI qui a immédiatement mis la ligne sous écoute. Il a été établi que les appels provenaient du Canada et la Section des enquêtes de sécurité nationale (SESN) de la GRC a été alertée. Elle est entrée en communication avec la police de la CUM qui l'a informée que les appels étaient logés d'un numéro de Laval. La police de cette ville a au-

sitôt été avisée et des agents locaux et de la SESN ont été postés devant la résidence du quartier Chomedey d'où les appels étaient faits.

Peu avant 6h hier, deux hommes avec des valises et des paquets en sont sortis pour monter dans une automobile. Ils ont été pris en filature et une fois sur le boulevard Samson près de l'autoroute 13, les policiers sont intervenus.

Les deux occupants ont été placés en état d'arrestation et un policier a pris le volant de l'auto des suspects pour l'emmener dans un endroit désert en cas d'explosion.

Pendant ce temps, une vérification systématique de tous les avions des deux sociétés aériennes visées a été entreprise par la GRC, à Dorval, tandis que tous les passagers et leurs bagages ont été fouillés, ce qui a retardé plusieurs vols. Aucun explosif n'a été trouvé.

Les techniciens en désamorçage d'explosifs de la Sûreté du Québec ont été dépêchés à Laval. Après que l'auto suspecte eut été sécurisée, le maître chien de la GRC a inspecté le véhicule puis on a fait exploser les colis. Cette opération a duré quelques heures et aucun explosif n'a été détecté.

Par la suite, les policiers ont passé à la loupe la maison d'où les deux hommes étaient sortis plusieurs heures auparavant. La perquisition n'a rien révélé.

Pendant que tout ce travail était exécuté, les deux hommes subissaient des interrogatoires serrés. Les enquêteurs de Laval et de la GRC sont d'avis que le Lavallois n'a rien à voir dans cette histoire, qu'il a pris l'Américain en pitié et qu'il l'a logé chez lui.

AUTOMNE 1999

MAIL CHAMPLAIN (450) 672-4537
CARREFOUR LAVAL (450) 682-4537
PLACE STE-FOY (418) 652-4537
www.lesailles.com

AILES
LES AILES DE LA MODE

Je me fais plaisir

2793219

La majoration des droits de scolarité n'a pas fait fuir les étudiants des autres provinces

ANDRÉ PRATTE

Les droits de scolarité majorés qui sont imposés depuis deux ans aux étudiants des autres provinces canadiennes n'ont pas fait fuir cette clientèle des campus des universités du Québec. Contrairement à ce que craignaient les universités, celles de langue anglaise en particulier, le nombre d'étudiants du reste du Canada est resté stable, à un peu plus de 10 000.

« Nous avons très peur, mais finalement, ça n'a pas changé grand-chose », concède la registraire de l'Université Bishop's, Ann Montgomery.

Depuis l'automne 1997, les étudiants canadiens hors Québec paient des droits de scolarité équivalents aux droits moyens exigés par les universités des autres provinces. Cette année, un étudiant d'une autre province inscrit à temps complet dans une université québécoise paiera 3438 \$, contre seulement 1668 \$ pour un étudiant du Québec.

Au moment où elle avait été annoncée par la ministre de l'Éducation de l'époque, Pauline Marois, cette décision avait soulevé un tollé sur les campus des universités anglophones. À McGill, les étudiants avaient débrayé, et leur association a contesté l'augmentation des droits devant les tribunaux. « Les parents et les orienteurs des collèges risquent d'envoyer des jeunes ailleurs en disant : « Vous voyez, le Québec ne veut pas de vous », avait déclaré le vice-principal,



François Tavenas

François Tavenas, aujourd'hui directeur de l'Université Laval.

À McGill, le nombre de nouveaux étudiants venant du reste du pays a effectivement baissé. Mais la tendance était amorcée avant l'entrée en vigueur des droits majorés. En 1994, McGill avait accueilli 2327 nouveaux étudiants du Canada anglais. En 1996, ce nombre était déjà tombé à 1923. Cet automne, le registraire a dénombré 1861 étudiants venant d'autres provinces.

À Bishop's, dont 60 % de la clientèle venait du reste du Canada, on a craint pour la survie de l'institution. De fait, le nombre d'étudiants des autres provinces a baissé, passant de 1093 en 1995 à 899 cet automne. Mais comme à McGill, la tendance était amorcée avant l'entrée en vigueur de la majoration. Mme Montgomery estime que le phénomène s'explique par

plusieurs facteurs, notamment démographiques : « Chose certaine, nos gens sur le terrain nous disent que les frais majorés n'ont pas eu un effet important. »

De toute façon, l'Université de Lennoxville a su combler le vide en recrutant deux fois plus d'étudiants étrangers.

L'Université Concordia, elle, continue d'accueillir environ 500 nouveaux étudiants des autres provinces à chaque automne, soit autour de 10 % des inscrits. « À l'automne de 1997, ce pourcentage a atteint 12 %. Peut-être que sans la hausse des frais, nous nous serions maintenus à ce niveau », spécule le registraire adjoint, Bruce MacKenzie.

Mais, malgré la majoration des droits de scolarité, les universités de langue française ont accru leur modeste clientèle venant des autres provinces. À l'Université du Québec à Montréal, des données partielles indiquent que, de 1995 à 1999, le nombre d'étudiants canadiens hors Québec a grimpé de 374 à 518. À l'Université de Montréal, où les statistiques sont également incomplètes, on note que le nombre d'étudiants venant des autres provinces est passé en cinq ans de 350 à 443.

Ces hausses ne sont pas fortuites : depuis quelques années, les universités francophones ont intensifié leurs efforts de recrutement dans le reste du pays, en particulier auprès des jeunes francophones. De plus, souligne le registraire de l'Université de Montréal, Fernand



Pauline Marois

Boucher, bon nombre d'étudiants canadiens sont exemptés des frais supplémentaires. C'est le cas, entre autres, des étudiants de doctorat, de ceux qui fréquentent certains programmes contingentés, et des étudiants en langue ou littérature françaises.

Il faut noter aussi que malgré les droits majorés, les étudiants de plusieurs provinces paient moins cher au Québec que s'ils étaient restés chez eux. Ainsi, un étudiant ontarien inscrit au baccalauréat à l'Université de Toronto doit déboursier 3580 \$ par an. S'il choisit de faire son cours dans une université québécoise, il paiera 140 \$ de moins. Pour un jeune de Nouvelle-Écosse, l'aubaine est de 420 \$. Par contre, un étudiant du Canada anglais qui choisit l'Université de Colombie-Britannique paie des droits de 2321 \$, 1000 \$ de moins que s'il vient s'inscrire dans une université québécoise.

Les médecins disent payer trop d'impôt

NORMAN DELISLE
Presse Canadienne, QUÉBEC

Les médecins spécialistes demandent une baisse d'impôt pour les contribuables les plus riches.

« Mais il ne sera pas facile de vendre un tel programme à l'ensemble de nos concitoyens », a reconnu hier le président de la Fédération des médecins spécialistes, le Dr Pierre Gauthier. Le salaire annuel moyen d'un médecin spécialiste oeuvrant à temps plein était de 185 000 \$ l'an dernier.

La Fédération a fait valoir hier que c'est au Québec que l'impôt est le plus élevé pour les riches.

Le Dr Gauthier a noté que 1,3 pour cent des contribuables québécois ont un revenu supérieur à 100 000 \$ par année mais que ce groupe assume 15,4 pour cent de tout l'impôt payé.

La structure de l'impôt est faite de manière à ce que « les contribuables québécois à revenus élevés ont intérêt à quitter le Québec tandis que les contribuables ontariens à revenus modestes ont intérêt à venir s'établir ici ».

La Fédération des médecins spécialistes y voit une situation « navrante et intolérable » puisqu'elle rend le Québec incapable de retenir ses citoyens « les plus compétents ».

Le Dr Gauthier a mis en relief le fait que plusieurs médecins spécialistes quittent le Québec, notamment pour les autres provinces canadiennes, afin d'améliorer leur sort fiscal.

Il est difficile de combler les 308 postes de résidence ouverts annuellement pour la spécialisation des médecins. Quand un spécialiste quitte, il faut jusqu'à 10 ans pour en former un nouveau, a signalé le Dr Gauthier.

Mais le ministre des Finances, Bernard Landry, a souligné qu'il est difficile de concurrencer l'attrait que peuvent exercer les États-Unis sur les médecins et les chercheurs. Les équipements de recherche médicale y sont spectaculaires et exercent une attraction sur nos chercheurs, a dit M. Landry.

Par ailleurs, le ministre s'est demandé pourquoi les spécialistes s'objectaient parfois à la venue de spécialistes provenant de pays étrangers alors que le manque de personnel médical ici était criant.

Enfin, M. Landry s'est dit fier du caractère progressif de notre régime fiscal puisqu'il favorise les gagne-petit.

Parmi les autres témoins qui ont comparu hier devant la commission parlementaire qui analyse la fiscalité, le Conseil de la famille et de l'enfance a réclamé que le régime fiscal continue à favoriser les familles, notamment en y maintenant un haut degré de progressivité. Nicole Boily, porte-parole du Conseil, a rappelé que le taux élevé de la taxe de vente est très dommageable pour les familles.

Pour sa part, la Fédération des commissions scolaires a réclamé que l'éducation demeure une priorité sociale dans les investissements de l'État. Les réductions d'impôt devraient être « modérées » afin d'accroître les ressources dans l'éducation, a fait valoir la Fédération.

Enfin, le Conseil du statut de la femme, il a réclamé entre autres que le système fiscal reconnaisse adéquatement les besoins des familles monoparentales, dont la majorité sont dirigées par des femmes.

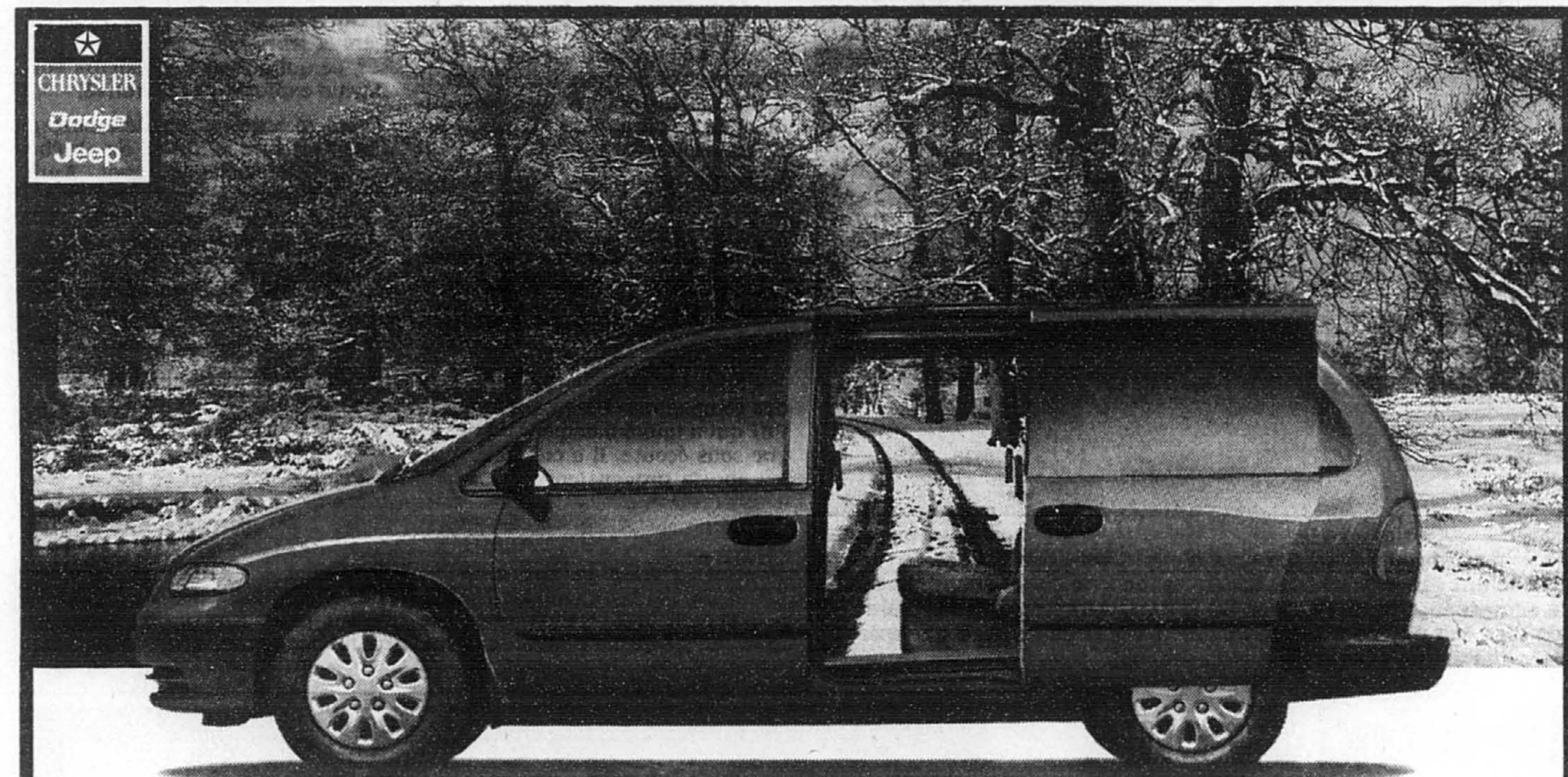
Profits partis en fumée

Presse Canadienne

Deux dirigeants des Rock Machine de Québec, Claude Vézina et Dany Légaré, qui se sont enrichis grâce au trafic de stupéfiants, entre 1984 et 1996, ont éclopé respectivement de quatre ans et de trois ans de pénitencier, en plus d'avoir à verser des amendes de 30 000 \$ et de 20 000 \$.

Ces sentences sont concurrentes à celles déjà imposées aux deux trafiquants, il y a deux ans, de sorte qu'ils n'auront pas une journée de plus à purger en prison. Ils pourront conserver chacun leur résidence. L'augmentation de leurs biens, attribuable en grande partie à leur commerce illicite, a été évaluée à 800 000 \$.

Les deux individus avaient plaidé coupable, le 28 septembre, à 13 accusations d'acquisition de biens par des activités criminelles. Vézina et Légaré purgent déjà des sentences de sept ans et de 57 mois de pénitencier, imposées en septembre 1997, après qu'ils eurent plaidé coupables à des accusations de trafic de stupéfiants.



L'hiver est à vos portes.

N'affrontez pas l'hiver sans passer chez un maître-technicien[†] Chrysler • Dodge • Jeep

LE BILAN TOTAL

Pour votre véhicule Chrysler, Dodge, Jeep ou Plymouth

En plus de couvrir 85 points de vérification, le Bilan total comprend une lecture des codes de défaillance et un diagnostic des composantes électroniques avec le système DRB, un outil de haute technologie exclusif à DaimlerChrysler. Grâce à des mises à jour régulières avec le centre de technologie DaimlerChrysler, à Détroit, vous avez l'assurance que nos techniciens possèdent une connaissance approfondie inégalée de votre véhicule.

4995\$*

Une valeur approximative de 99**

VIDANGE D'HUILE ET FILTRE MOPAR
Prêt à l'heure promise ou rien à déboursier!

- Jusqu'à 5 litres d'huile Mopar
- Filtre à huile Mopar
- Inspection visuelle en 15 points

1999\$

Excluant les moteurs V10 et diesel et les véhicules importés

SYSTÈME DE REFROIDISSEMENT

- Vidange du système de refroidissement
- Jusqu'à 4 litres d'antigel/liquide de refroidissement Mopar 4 saisons
- Vérification du radiateur, des courroies et de la tuyauterie

6995\$

ENTRETIEN DES FREINS AVANT

- Garantie de 12 mois sur pièces[†] et main-d'oeuvre. Kilométrage illimité.
- Remplacement des plaquettes de freins par des plaquettes Chrysler
- Vérification des disques et des étriers avant, du maître-cylindre et de la tuyauterie
- Regarnissage des roulements
- Remplissage du maître-cylindre

10995\$**

Plaquettes et main-d'oeuvre comprises

SERVICE CINQ ÉTOILES
★★★★★

ROULEZ TOUJOURS MIEUX

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

† Techniciens formés par DaimlerChrysler Canada. * Offre d'une durée limitée. ** Cette offre s'applique aux véhicules suivants: Stratus/Breeze 1995 à 1998, Cavalier/Voyager 1991 à 1998, Neon 1995 à 1998, models LH 1993 à 1998, Spirit/Avenger 1991 à 1994, Shadow/Jansheed 1987 à 1994 et tous les véhicules Jeep 1990 à 1998. † Contre détails de fabrication seulement.

Offres valables chez les concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep participants. Le concessionnaire peut vendre à prix majoré.

Association publicitaire des concessionnaires Chrysler • Dodge • Jeep inc.

CHRYSLER
Dodge
Jeep

CHRYSLER
Dodge
Jeep

1, avenue du Port

Cette fois, les frères Magi promettent de bien faire les choses. Pas question, par exemple, de raser la Tour de l'Horloge en invoquant quelque prétexte farfelu... L'héritage patrimonial sera respecté. Un comité de surveillance, comptant des sommités comme Phyllis Lambert, s'assurera de la bonne marche des opérations. Et dans dix-huit mois, le Vieux-Port de Montréal comptera une nouvelle adresse prestigieuse : 1, avenue du Port. Laissé à l'abandon depuis plus de 20 ans, l'ancien entrepôt frigorifique reprendra vie.

Tenez, si quatre petits millions de dollars traînent dans votre compte d'épargne, pour quoi ne pas vous offrir dès maintenant un des « condos-châteaux » situés au huitième étage de l'édifice ? Imaginez : les quatre citernes émergeant du toit, qui servaient jadis de réservoirs en cas d'incendie, seront transformées en résidences de 5 500 pieds carrés.

Chacune d'entre elles proposera une piscine sur le toit principal de l'édifice, une serre, un ascenseur et un spectaculaire escalier en spirale. Faites cependant vite : à peine deux de ces condos aménagés sur cinq étages demeurent disponibles ! Une de ces habitations princières est déjà vendue à un couple de Westmount préférant conserver l'anonymat. Et une autre est réservée.

Embrassant l'horizon du regard, Michel-Ange Panzini, l'architecte responsable du projet, lance : « Montréal est vraiment une ville merveilleuse ! »

Nous sommes sur le toit du vieil entrepôt, un endroit où cette affirmation prend tout son sens. D'ici, le coup d'oeil sur la région est exceptionnel. Le centre-ville, le Mont-Royal, le fleuve, les ponts, le parc des Îles... Par temps très clair, on devine même les Cantons-de-l'Est. Peu d'imagination suffit pour réaliser le remarquable potentiel de cette bâtisse historique, érigée en 1920 pour

conserver des denrées périssables.

La reconversion de l'entrepôt frigorifique, confirmée hier, constitue une excellente nouvelle pour Montréal. Elle accélérera la transformation du Vieux-Port, dynamisera le Vieux-Montréal et ouvrira davantage la ville au fleuve Saint-Laurent.

Plus encore : en construisant à côté de l'édifice une salle de con-

grès dotée d'un mur entièrement vitré avec vue sur le fleuve, les promoteurs ont eu un éclair de génie. Ce qui ne fut pas toujours leur cas.

■■■

En avril dernier, les frères Magi ont provoqué une tempête à Montréal. Rappelez-vous : à l'occasion des travaux de transformation de l'ancien couvent des Dominicains à Notre-Dame-de-Grâce, leur firme de construction a rasé 22 arbres matures, prétextant leur mauvais état de santé. Ce saccage, survenu au moment où le documentaire de Richard Desjardins sur les coupes à blanc dans les forêts québécoises secouait l'opinion, a indigné des milliers de Montréalais.

Malgré son amour de la nature, Pierre Bourque n'a dénoncé que du bout des lèvres le comportement des responsables. Et il ne s'est pas montré le bout du nez à la conférence de presse où Jean Fortier, le président du comité exécutif, a commenté l'événement.

L'attitude du maire dans ce dossier m'a toujours intrigué. Quelque chose ne collait pas. Mais cette histoire m'apparaît désormais sous un jour nouveau.

Entre M. Bourque et les frères Magi, il est clair que le courant passe bien. En confé-



Philippe
CANTIN

rence de presse hier, ils se sont mutuellement rendu hommage. Cela n'a rien d'étonnant. Depuis plusieurs mois, soit bien avant la bavure de Notre-Dame-de-Grâce, ils conjuguent leurs efforts pour mener à terme la revitalisation de l'entrepôt frigorifique, un dossier majeur de 80 millions.

Dès 1996, M. Bourque a mis Michel-Ange Panzini au défi de trouver

une solution pour relancer l'édifice, un joyau architectural reconnu par le gouvernement du Canada. Il s'agissait pour lui d'une priorité. La concrétisation du projet représente une réussite majeure de son administration. Dans ce contexte, M. Bourque ne voulait sûrement pas sonner les cloches des frères Magi en raison d'une histoire de coupe à blanc, aussi choquante soit-elle.

■■■

Antonio Magi ne manque pas d'enthousiasme. Les yeux brillants, il m'indique les principaux attraits des 200 futures résidences de l'entrepôt frigorifique, dont la majorité ont déjà trouvé preneurs.

L'une de ces caractéristiques est à couper le souffle : un puits de lumière haut de huit étages qui traversera l'édifice dans son axe le plus long ! Pour le réaliser, il faudra découper une large tranche de béton. Plusieurs résidents franchiront un pont de verre translucide pour accéder à leur logement. L'entrepreneur de 40 ans est heureux de cette trouvaille. « C'est beau, hein ? »

Sans aucun doute ! Tout comme cette piscine construite au rez-de-chaussée et qui

donnera l'impression, grâce à une large fenestration, de se poursuivre jusqu'au fleuve.

Bien sûr, les futurs occupants vivront dans un environnement industriel. Même si le Vieux-Port est devenu au fil des ans une attraction touristique de premier plan, des trains y circulent toujours. Pour assourdir leur bruit et camoufler les voies ferrées au nord de l'édifice, un mur acoustique sera construit.

Les logements les moins bien placés ne seront pas vendus, mais proposés en « appartements-hôtels ». Ce concept connaît une grande popularité. Lors d'un tournage d'un film, par exemple, les membres des équipes de production dépêchés à Montréal pour une longue période de temps préfèrent ce type d'accommodation. Leurs employeurs aussi. Au bout du compte, la facture est moins élevée que dans un hôtel, puisque deux ou trois personnes partagent le même appartement.

■■■

À Montréal, les problèmes ne manquent pas. Il n'en reste pas moins qu'après une longue période de morosité, le développement immobilier connaît une effervescence prometteuse.

Plusieurs projets sont dans les cartons : construction de la Grande Bibliothèque, agrandissement du Palais des congrès, nouveau stade de baseball...

La reconversion d'édifices abandonnés depuis des années, comme la raffinerie Redpath et l'entrepôt frigorifique, s'ajoute désormais à ce palmarès. Personne ne s'en plaindra. En autant que les promoteurs aient compris leur leçon et respectent désormais la nature environnante.

philippe.cantin@lapresse.ca

La variabilité du VIH, un obstacle au vaccin contre le sida

MATHIEU PERREAULT

L'incapacité de la médecine à contrôler l'épidémie de sida complique l'élaboration d'un vaccin parce que le nombre de versions du rétrovirus VIH augmente sans arrêt.

« Le nombre de plus en plus élevé de VIH recombinants constitue un nouveau danger », a dit hier

le codécouvreur français du virus du sida, Luc Montagnier, lors d'une conférence médicale d'un après-midi à l'Université McGill. « Il y a de plus en plus de variance naturelle, donc de différents modes de transmission. » Les différentes versions du rétrovirus « combinent » du matériel génétique de sources variées.

En entrevue après sa présentation, le docteur Montagnier a précisé qu'avec moins de 10 % des patients sous traitement, les chercheurs s'aperçoivent « qu'il y a

de plus en plus de séquences ». « Une souche A de l'Afrique de l'Ouest s'est en fait révélée un recombinant A et G. »

Les vaccins doivent viser les sections stables du rétrovirus, qui se retrouvent dans ses différentes déclinaisons. Celui qui est testé à Montréal, l'Aidvax, vise par exemple la glycoprotéine gp120.

Plus il y a de variations, moins la section stable est grande, reconnaît le directeur du département du sida et des rétrovirus à l'institut Pasteur. « Le risque, c'est de favoriser la

propagation des souches qui ne contiennent pas la cible du vaccin. » La section stable du rétrovirus est encore suffisamment étendue, note-t-il toutefois.

Il y a trois obstacles aux vaccins, a résumé aux dizaines de chercheurs et étudiants réunis dans l'auditorium le chercheur parisien : la variabilité du virus, l'absence d'un modèle animal satisfaisant — des virus recombinants utilisés en éprouvette permettent de contourner ce problème — et la compréhension limitée de l'immunité pro-

tectrice. « Plus de 95 % des cas de protection ont à voir avec l'immunité acquise », constate-t-il.

Une nouvelle piste de recherche, pas assez empruntée au goût du Dr Montagnier, implique les muqueuses humaines, qui stoppent parfois le rétrovirus dès le premier contact. Il n'y a alors aucun contact avec les globules blancs, qui forment les fondations du système immunitaire. « Les vaccins pourraient être composites : en plus de l'immunité visant des protéines, l'immunité muco-sale. »

week-end

Avec le forfait Mobilité-Loisirs, tous vos appels locaux sont gratuits la fin de semaine. De plus, vous avez 150 minutes la semaine, tout ça pour seulement 35 \$ par mois. Alors, le week-end, payez-vous du bon temps gratuitement. [1888 4MOBILE](tel:18884MOBILE) et www.bellmobilite.ca/mobiliteloisirs

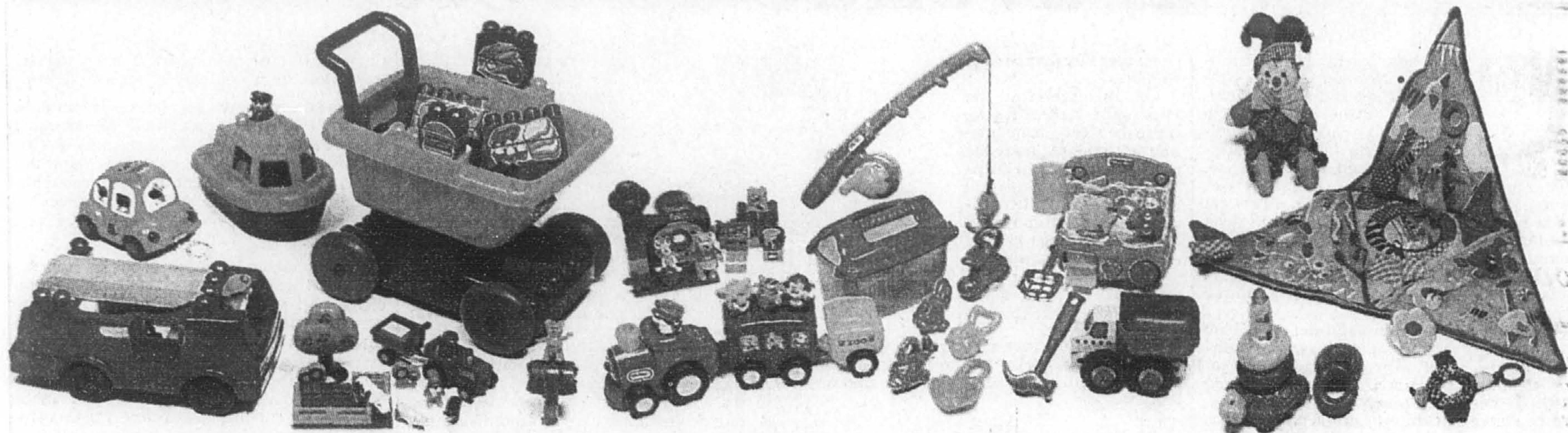
Pas de frais d'itinérance* • Services Conférence à trois, Renvoi automatique et Appel en attente inclus.


Bell
Mobilité

Détails en magasin. Sous réserve de modification de prix et de restrictions quant à la durée des appels. Ne peut être jumelée à aucune autre offre. Photo non contractuelle. Fin de semaine: du vendredi 20 heures au lundi 7 heures. Appels locaux et vocaux en provenance et à destination du territoire de Bell Mobilité au Québec et en Ontario seulement.

Les minutes non utilisées ne pourront être reportées à une facture subséquente. Sous réserve de contrat de 12 mois. Seulement au Canada. Taxes en sus. Bell Mobilité est une marque de commerce de Bell Canada.

Consommation



Hélas! De plus en plus de jouets à piles

MARIE-ANDRÉE AMIOT

Si les fabricants ont produit davantage de jouets en tissu pour les tout-petits cette année, ils n'ont pas gâté les plus âgés, qui se voient obligés d'insérer de plus en plus de piles dans les leurs pour les faire fonctionner. Voilà ce qu'ont constaté les rédactrices du *Guide annuel des Jouets 2000* qui ont passé les six derniers mois à évaluer 226 nouveaux jouets pour les enfants de 0 à 100 ans!

« On ne comprend pas trop cette orientation, puisque les piles dérangent le plus souvent, affirme Catherine Goldschmidt, rédactrice du magazine. Parfois même, elles nuisent au fonctionnement du jouet. On dirait que les fabricants ne font pas confiance à l'imagination de l'enfant. »

Piles ou pas, les rédactrices ont accordé huit sceaux d'excellence à des jeux et jouets qu'elles qualifient « d'irréprochables » et un seul prix poubelle, à la suite des évaluations faites par les petits et grands bénévoles qui testent de mai à septembre. En outre, 129 jouets ont remporté une cote de 5 ou 6 représentant un excellent choix.

Les prix des jouets varient de moins de 10 \$ à 60 \$. La valeur moyenne se situe entre 25 et 40 \$. « Mais on peut faire d'excellents achats à moins de 10 \$ », a confirmé l'équipe.

Cette année, les rédactrices ont ajouté une section décrivant des « valeurs sûres ». « Ce sont des jeux surtout et quelques jouets qui

continuent à intéresser année après année », explique Catherine Goldschmidt. On y trouve notamment un jeu de Lotto, de Diset, un petit trotteur de Lego, les deux versions de Labyrinthe, de Ravensburger, et le Monopoly Junior, qui continue de séduire les 6 à 9 ans.

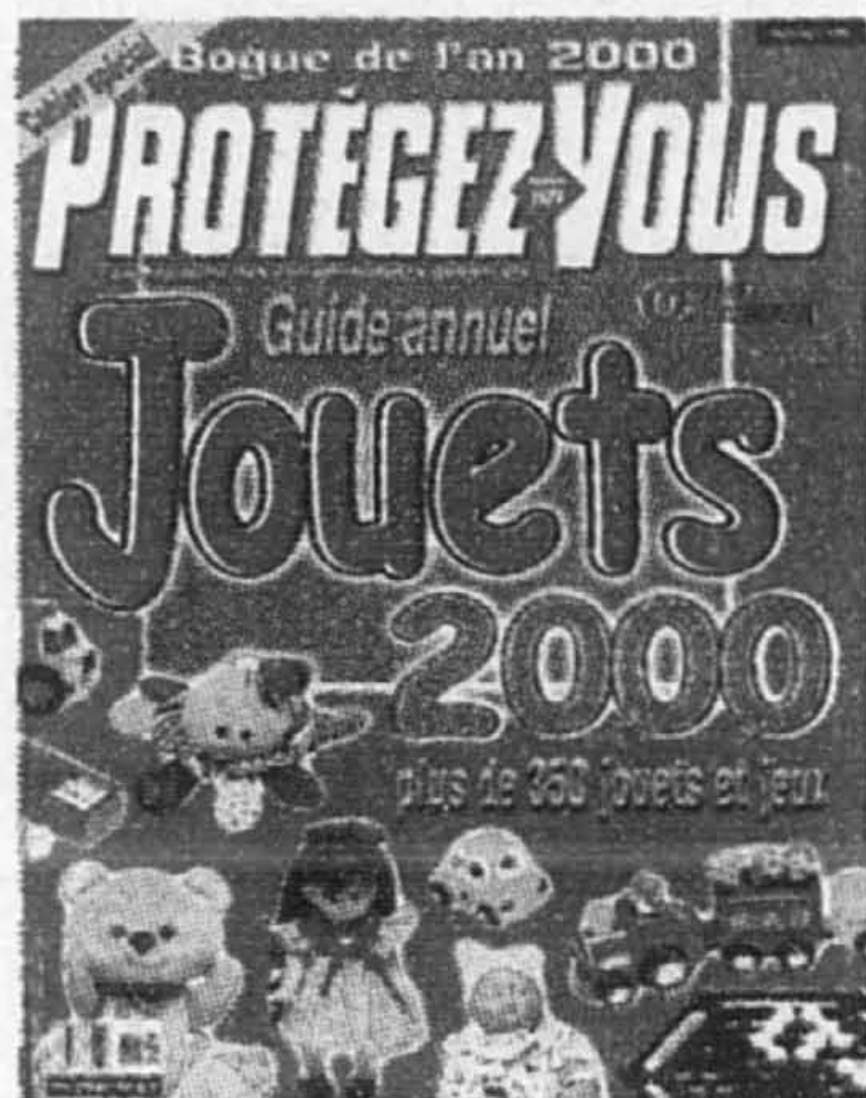
Si on a surtout privilégié les jeux de société, c'est que les jouets changent vite. « La plupart des jouets mis en marché ont une durée de vie de deux ans, tout au plus, explique Mme Goldschmidt. Les jeux qui marchent restent plus longtemps. » D'ailleurs, les jeux questionnaires se font de plus en plus populaires.

Du bénévolat pas trop difficile

Les tests se font auprès de familles bénévoles qui acceptent de remplir une fiche d'évaluation rédigée par le comité de rédaction. Les jouets sont confiés aux parents en fonction de l'âge des participants et de leurs intérêts. « Ce n'est pas une décision bien difficile à prendre, confie Lyne Sylvain. On devient une mère bien populaire chaque fois qu'on revient avec un gros sac de jouets sous le bras! »

Mme Sylvain a trois enfants, Xavier, 4 ans, Jérôme, 6 ans et Ariane, 10 ans. Tous testent des jouets depuis trois ans. « C'est une bonne expérience pour tout le monde, avoue-t-elle. Les enfants sont plus critiques quand ils voient un jouet dans les magasins. Ils savent que les jouets ne remplissent pas toutes les promesses. »

Les jouets testés par la famille



Sylvain sont envoyés dans six autres familles. Cette année, 71 d'entre elles ont participé aux tests. En tout, 164 enfants. Dans la plupart des cas, ce sont de jeunes enfants qui ont joué, caressé, démolé même les produits, mais on retrouve aussi des adolescents et des adultes qui fournissent leurs commentaires.

Les produits sont évalués selon 12 critères dont la sécurité, la solidité et la durabilité, le rapport qualité-prix et la conformité emballage-contenu. « Au début, on trouvait beaucoup de jouets de piètre qualité, confie Danielle Charbonneau, coordonnatrice du projet. Maintenant, les fabricants sont plus prudents. »

Mais, ils mettent des piles là où

elles ne sont pas nécessaires. Cette année, plus du quart des jouets destinés aux 0 à 6 ans en exigent. « C'est comme la petite canne à pêche de Fisher-Price, explique Mme Goldschmidt. Avant, elle était adorable et servait vraiment à attraper des poissons. Maintenant, la compagnie a ajouté une pile qui produit un son de chasse d'eau. Si on l'échappe, elle devient inutilisable. Où est l'intérêt? »

L'évaluation des jouets est une initiative de l'Association des consommateurs du Québec (ACQ), qui désire offrir aux parents un guide leur permettant de faire un choix éclairé des jouets de leurs enfants.

La revue en est à sa 24^e année. Au fil des ans, elle est passée d'une feuille de chou où on faisait l'éloge des jouets en bois fabriqués par les artisans, à un magazine tout en couleurs recensant des jeux populaires plus près de la réalité des enfants. Et, signe des temps, l'électronique y a fait sa place. Depuis quelques années, on a ajouté une section sur les cédéroms. Même la pulpeuse Barbie se retrouve bon an mal an avec la coiffure et les robes du jour!

Le guide a atteint une telle notoriété qu'il est perçu comme une bible par les parents qui cherchent un jouet de qualité. Fait à noter, les jouets bien cotés s'envolent rapidement des étagères des magasins.

L'ACQ a fusionné avec Option consommateurs cette année et la revue sera dorénavant sous l'égide de la nouvelle association. Elle conti-

nuera à être publiée dans *Protégez-vous*. Selon Françoise Ruby de *Protégez-vous*, le guide annuel *Jouets* est le seul en son genre en Amérique du Nord. « Il n'existe pas d'autres guides qui soient aussi critiques ». Toutefois, le Canadian Toy Testing Council publie chaque année une sélection commentée des meilleurs achats.

Mais le guide reçoit aussi sa part de reproches. Certains fabricants comprennent difficilement pourquoi tel ou tel jouet ne rencontre pas les difficiles exigences du comité. « On se fie à nos testeurs, répliquent les rédactrices. On reproduit ce qu'ils nous disent. »

Certains aussi chuchotent que les parents, qui écrivent les commentaires, « influencent » leurs enfants et que les jouets dits populaires, n'ont pas grand chance de se retrouver en tête de peloton. Vérification faite, ce sont surtout des jouets plutôt sages qui ont remporté les grands honneurs.

Pourtant, Elliott Lévesque, un petit bout de chou de 5 ans présent à la conférence de presse, zieutait sérieusement du côté d'un merveilleux petit engin spatial de Fisher-Price délaissant les jeux à caractère plus pédagogique. Heureusement pour sa maman qui s'inquiétait, la Navette spatiale miniature de la collection Grandes aventures a remporté un Sceau d'excellence!

Le magazine *Protégez-vous* édition *Jouets 2000* sera en vente en kiosque à compter de samedi prochain. Il est tiré à 227 000 exemplaires.



Century 2000 de Buick. Le comble du luxe, c'est d'être abordable.

CARACTÉRISTIQUES	Century 2000	Camry CE V6	Taurus SE
Moteur (L)	3,1	3	3
Puissance moteur (HP)	175	194	155
Sièges avant	divisés 55-45	baquets	baquets
Sièges passagers	6	5	5
Chauffe-moteur	de série	non	de série
Traction asservie	transmission	non	opt. (491 \$)
Commandes radio sur le volant	oui	non	non
Éclairage d'accueil temporisé	oui	non	oui
Haut-parleurs	6	4	4
Téléverrouillage coffre/hayon/portes	porte-clés	non	porte-clés
Anti-démarrage	oui	non	oui

opt. = optionnel

Comptant	Mensualité
0 \$	408 \$
2 316 \$	338 \$
3 640 \$	298 \$



298 \$
/mois
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

24 998 \$
à l'achat**

4,9 %
à l'achat***

Pour tous ceux qui pensent à juste titre que le confort est un droit.

L'Édition spéciale Century 2000 comprend : • Rétroviseurs extérieurs à réglage électrique, repliables et chauffants • Roues en aluminium • Commandes radio sur le volant

- Moteur V6 3,1 L de 175 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée et traction asservie
- Système antiblocage aux 4 roues

- Suspension indépendante aux 4 roues
- Climatiseur
- Verrouillage des portes, siège du conducteur et vitres à commande électrique

- Régulateur de vitesse
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager
- Téléverrouillage des portes avec fonction « alerte »
- Dispositif antivol PASSLock II



L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Century 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. ** Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus, immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'un plus 475 \$ et première mensualité exigibles à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. *** À l'achat, préparation incluse, transport 1835 \$ et taxes en sus. **** Taxe de financement à l'achat de 4,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. Exemple de financement de 20 000 \$ à 4,9 %, 48 versements de 459,68 \$, coûts en intérêts de 2 064,64 \$, coût total de 22 064,64 \$. ***** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, visitez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Century de Buick. Le luxe pour chacun.

Laval/Lanaudière

Nadeau savait ce qu'il faisait, statue la cour

L'alcool n'excuse pas la résistance opposée à son arrestation

MARIE-CLAUDE MALBOEUF

Le jugement altéré par l'alcool, le vice-président du Comité de déontologie policière, M^e Jean Nadeau, s'est débattu comme un diable lorsque deux agents l'ont arrêté au volant l'an dernier, inquiets des ravages que le vin faisait déjà sur sa conduite. Mais l'avocat n'était quand même pas assez soûl pour ne plus savoir ce qu'il faisait, a tranché hier la cour municipale de Laval, en le déclarant coupable d'entrave au travail des policiers.

Pour le juge Bernard Caron, un black-out survient de façon « rarissime », après une beuverie incroyable, et ce ne sont pas deux bouteilles de vin bues en quatre heures qui auraient pu transformer M^e Nadeau en automate (même s'il ne buvait plus depuis quelque temps, qu'il avait arrêté de fumer et perdu beaucoup de poids).

Sanction plus sévère en perspective

« Contrairement à ce qu'on voit d'habitude, il y a eu ici une nette exagération des boissons consommées », a pris soin de préciser le juge, convaincu que M^e Nadeau espérait écopier ainsi d'une simple

condamnation pour conduite avec facultés affaiblies, moins grave, et surtout, moins susceptible de lui faire perdre son poste qu'une condamnation pour entrave.

Il faut savoir que ses fonctions au comité de déontologie amènent justement M^e Nadeau à décider si les citoyens qui se plaignent d'avoir été mal traités ou brutalisés par un agent ont raison de le faire, et qu'on lui a temporairement confié d'autres tâches à la suite de son arrestation.

Ce soir-là, le 2 juin 1998, la police a vu le père de famille rouler à plus de 100 km/heure et zigzaguer sur le pont menant à Rosemère. Une fois arrêté, il est devenu hystérique et n'en faisait qu'à sa tête, ont rapporté les agents, qui, après 26 demandes infructueuses, ont dû l'amener de force, arrachant même les boutons de sa veste en l'agrippant.

Une fois dans la voiture de police, l'avocat s'est calmé brièvement avant de se mettre à vociférer qu'on devait lui retirer les menottes.

L'affaire se poursuivra le 11 novembre, alors que les avocats débattront de la sentence appropriée.

La réforme Harel rejetée en bloc dans Lanaudière

ISABELLE HACHEY

Le projet de réforme de la fiscalité et des structures de la ministre des Affaires municipales, Louise Harel, a encore une fois été rejeté en bloc, hier, cette fois dans la région de Lanaudière.

Une centaine de municipalités et d'organismes de la région s'opposent farouchement au projet de réforme qui pourrait « amputer » la région de 57 % de sa population et sonner le glas de plusieurs organismes, selon Alain Larue, président du Conseil régional de développement de Lanaudière.

Après s'être buté aux maires et aux préfets de la couronne nord — qui craignent surtout une perte de leurs pouvoirs et une fiscalité accrue dans leurs municipalités —, voilà que le projet de réforme de M^{me} Harel est contesté par plusieurs organismes régionaux, qui

craignent ni plus ni moins pour leur survie.

Des centres jeunesse au Conseil de la culture de Lanaudière, en passant la commission scolaire des Samares, l'UPA et les caisses populaires, les organismes s'opposent à une superstructure qui entraînerait pour eux, au mieux, une fusion, au pire, une disparition pure et simple.

« Nous sommes conscients que Montréal vit des problèmes, mais nous ne croyons pas que la solution se trouve dans l'amputation d'une partie de notre région », explique M. Larue.

Il préconise plutôt une « approche par géométrie variable », c'est-à-dire que la nature de chaque dossier traité déterminerait le type d'association avec la métropole.

Bref, on préfère de loin le statu quo à une superstructure qui aurait pour effet de « disloquer » la région de Lanaudière, qui tient à préserver son intégrité territoriale.

NOUVEAU!

chez OGILVY monsieur



PETER HADLEY PHS SPORT



REZ-DE-CHAUSSEE

1307, RUE STE-CATHERINE OUEST (ANGLE DE LA MONTAGNE), MONTRÉAL
TÉL.: (514) 845-4742

279801

effic@cité
en commerce électronique

VOUS AVEZ BESOIN DE RÉORIENTER VOTRE CARRIÈRE APRÈS NOËL

Seulement 70 places disponibles

Si votre emploi actuel stagne et que votre expérience et votre diplôme ne suffisent plus pour vous permettre d'obtenir un meilleur emploi, le Collège MultiHexa vous offre trois programmes de formation: **Techniques de micro-informatique, Installation et Gestion de réseaux et Programmeur-Analyste.**

Si vous désirez devenir un **spécialiste dans le commerce électronique et l'Internet**, sachez que le Collège MultiHexa est le plus important partenaire de **Microsoft, Cisco et Technical Education Center**.

Établissement d'enseignement privé, le Collège MultiHexa offre des programmes de formation avant-gardistes, reconnus par le ministère de l'Éducation du Québec et celui du Nouveau-Brunswick.

3 RAISONS POUR RÉORIENTER VOTRE CARRIÈRE

Le salaire: Le salaire moyen pour un diplômé en informatique est de 35,000\$.

Deux mois d'essai: Durant les 60 premiers jours du programme vous pourrez quitter et vous n'aurez aucune obligation envers le Collège MultiHexa.

Financement: Programme de prêt du Ministère de l'Éducation. La Banque Nationale donne accès à une marge de crédit jusqu'à concurrence de 16,000\$.

Inscrivez-vous dès maintenant à l'une des soirées d'information qui auront lieu du **6 octobre au 30 novembre.**

Début de session: 10 janvier 2000

MULTIHEXA



LE COLLÈGE

UNE ENTENTE DE TECHNOLOGIE MULTIPARTENAIRES (TMO) INC.

2794117

Réservation: demandez pour la soirée d'information

Sherbrooke: 819.346.5000 Montréal: 550, Sherbrooke Ouest, Tour Est, bureau 600
Hull: 819.777.3288 514.288.4392

Association d'Entraide Ville-Marie inc.

depuis
1973Quand chaque
jour compte!CANCER: Soins palliatifs à domicile
Soins professionnels gratuits
et Soutien bénévole

(514) 272-7200

Montréal
et LavalMICHELIN
Parce que les pneus, c'est important.

ARCTIC ALPIN

IL VOUS MÈNE PARTOUT EN HIVER

• ADHÉRENCE SUPÉRIEURE SUR
CHAUSSEE GLACÉE ET ENNEIGÉE

GRÂCE À SA BANDE DE ROULEMENT AUTO-NETTOYANTE

• MEILLEURE MAÎTRISE ET TENUE
DE ROUTE ACCRUE À BASSES
TEMPÉRATURES

GRÂCE AU COMPOSÉ DE CAOUTCHOUC SOUPLE

• CONFORT DE CONDUITE SUPÉRIEUR
GRÂCE À LA TECHNOLOGIE MICHELIN

30
Jours
GARANTIE DE
SATISFACTIONRÉPOND AUX CONDITIONS
D'ENNEIGEMENT RIGOREUSES
DÉFINIES PAR L'A.C.I.C.
ASSOCIATION CANADIENNE DE
L'INDUSTRIE DU CAOUTCHOUC*Pour plus de renseignements,
voir votre détaillant Michelin autorisé.DISPONIBLE CHEZ:
ALLIANCE
LES PROFESSIONNELS DU PNEU

REVENDEUR DE QUALITÉ, PRODUITS DE QUALITÉ.

DORVAL
Compagnie de Pneus Rallye Ltée
645 Bord du Lac
Tél.: (514) 636-4605

Pneus Groupe Unik Inc.
2370, boul. Hymus
Tél.: (514) 683-1961

FABREVILLE
Bernard Dagenais Inc.
450, boul. Curé-Labelle
Tél.: (450) 625-4575

HULL
Centre du Silencieux
Monsieur 4-Roues
820, boul. St-Joseph
Tél.: (819) 777-3801

JOLIETTE
Suspension Beaudry Inc.
805 Delanaudière
Tél.: (450) 756-4040

LACHINE
Pneus Lachine Inc.
578 St-Joseph
Tél.: (514) 637-4603

MONTRÉAL
Agence de Pneus B.C. Inc.
4055 Jean-Talon Ouest
Tél.: (514) 342-7638

MONTRÉAL-NORD
Pneus et Rechapage Métro Inc.
12012, Albert-Hudon
Tél.: (514) 328-4222

REPENTIGNY
Alignement Claude Inc.
538 Notre-Dame
Tél.: (450) 581-0000

SHERBROOKE
Pneus Sher-Mont Inc.
1350 King Est
Tél.: (819) 821-2550

ST-ANTOINE-DES-LAURENTIDES
Gingras & Fils Ressorts Inc.
553, boul. des Laurentides
Tél.: (450) 432-9781

ST-EUSTACHE
Agence de Pneus B.C. Inc.
66 boul. Arthur Sauvé
Tél.: (450) 473-1320

ST-LAURENT
Pneus Ontario Inc.
945 Montée de Liesse
Tél.: (514) 341-3548

ST-LÉONARD
Centre de Service Gagnon
5845 Métropolitain Est
Tél.: (514) 325-1370

TROIS-RIVIÈRES-OUEST
Pneus Trudel Inc.
6085 boul. Royal
Tél.: (819) 379-8500

VALLEYFIELD
Pneus Roger Gagnier Inc.
243 Dufferin
Tél.: (450) 373-4194

VICTORIAVILLE
Pneus Dominic
26 boul. de l'Artisan
Tél.: (819) 758-5767

Service aux consommateurs
Tél.: 1 888 871-4444
www.pneus-alliance.com

2798778

Rive-Sud/Montérégie

Des citoyens de Granby protestent contre un projet immobilier

MARTHA GAGNON

« Un plan d'urbanisme n'est pas un jouet ni un yoyo qu'on manipule à son gré. »

C'est le commentaire qu'a fait Maurice Harvey, porte-parole d'une coalition de citoyens de Granby qui s'est plainte hier soir devant la Commission municipale du Québec de l'attitude de la municipalité qu'il accuse d'avoir commis « plusieurs bourdes » et fait des « gestes inconséquents » relativement à un important projet domiciliaire dans le secteur Terry-Fox.

« En plus d'aller contre la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme à plusieurs reprises, l'administration municipale a fait fi des représentations de ses citoyens », affirme M. Harvey. Les citoyens ont demandé à la Commission municipale de se prononcer sur les modifications apportées au plan d'urbanisme et leur conformité avec le plan de zonage. Ils veulent obliger l'administration à reprendre le processus à zéro. « Nous voulons que la Ville respecte cette fois son propre plan d'urbanisme ainsi que la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme et en laissant jouer le plein exercice démocratique. »

Selon M. Harvey, l'administration a « violé » les orientations du plan d'urbanisme. « Il s'avère presque inconcevable qu'une administration puisse en violer autant en si peu de mots. Le projet en question ravage une tourbière,

enterre un cours d'eau, abat des forêts, reprend des espaces verts déjà protégés et omet de réclamer du promoteur les 10 % de territoire pour parc. Réellement, on ne pourrait imaginer pire scénario. »

L'administration municipale a soutenu qu'elle avait suivi toutes les règles d'urbanisme et de zonage. « Nous avons adopté une approche globale et transparente. S'il y a un manque de concordance, nous le corrigerons. Mais ce sera sûrement mineur », a déclaré le maire, Michel Duchesneau, lors d'une entrevue avant la tenue des audiences.

La coalition des citoyens s'est bien gardée de faire allusion aux plaintes de présumé conflit d'intérêt soumises à la ministre des Affaires municipales entourant l'achat et la vente d'un terrain par le maire, Michel Duchesneau, dans le secteur du futur développement.

M. Duchesneau, qui est aussi promoteur, a répété qu'il n'avait rien à se reprocher. « Le vérificateur du ministère a terminé son travail et j'ai bien hâte que la décision soit rendue pour dissiper tous les soupçons, dit-il. Sincèrement, je crois avoir été victime d'une campagne de salissage et de pressions politiques. » À son avis, les plaintes formulées devant la Commission municipale s'inscrivent dans ce mouvement politique.

« C'est sa façon de se défendre, réplique le représentant de la coalition des citoyens. Il se dit victime de pressions politiques au lieu de faire face à la réalité et aux vrais problèmes. »

M. Duchesneau croit que les op-



PHOTOTHÈQUE La Presse ©
Le maire de Granby, Michel Duchesneau.

posants défendent avant tout leurs propres intérêts. « Les pressions sont d'abord venues de citoyens qui refusent le prolongement et la transformation de la rue Bourget en axe de circulation secondaire pour desservir le nouveau secteur domiciliaire. Ils ne veulent pas perdre leur belle quiétude », explique-t-il. Le maire ajoute que « ce n'est pas trois ou quatre citoyens qui vont décider des axes routiers dans la ville. Surtout que cet axe secondaire est prévu depuis plus de 30 ans. »

Quant à la canalisation d'un ruisseau à laquelle s'opposent les citoyens qui ont réclamé l'intervention du ministère de l'Environnement, le maire explique que la Ville est en train d'étudier d'autres possibilités à la lumière d'une étude d'experts. « La contestation donne parfois des résultats positifs, dit-il. Selon l'étude, on perdrait 36 terrains en ne faisant pas la canalisation, mais nous pourrions réaliser des économies de près d'un million. »

La Soleillerie: le maire s'en mêle

MARTHA GAGNON

Le maire de Saint-Lambert, Guy Boissy, a lancé un appel pressant aux dirigeants du Centre de la petite enfance et de la Soleillerie pour qu'ils tentent de régler leur litige à l'amiable.

« C'est avec énormément de tristesse que le conseil municipal constate que vous vous retrouvez devant les tribunaux pour régler un différend qui devrait normalement pouvoir trouver sa solution dans une négociation et une discussion de bonne foi », a déclaré le maire lors de l'assemblée publique du conseil, lundi soir.

Plusieurs parents étaient présents dans la salle. Selon M. Boissy, certains ont fait part de leurs inquiétudes quant à l'avenir du jardin d'enfants privé La Soleillerie, qui est menacé de devoir quitter les locaux du Centre de la petite enfance. Ce dernier refuse de renouveler le bail et allègue que ses besoins justifient désormais l'occupation totale de l'édifice dont il est propriétaire.

La direction de la Soleillerie, qui offre des activités à 90 enfants, soutient que la vocation de l'endroit ne peut être modifiée et que la cohabitation doit être maintenue. Les parties doivent se présenter en cour bientôt pour défendre leur point.

Par ailleurs, le maire a divulgué un protocole d'entente intervenu

en 96 entre le Centre de la petite enfance et La Soleillerie qui dit ceci : « Au delà de la relation locataire et propriétaire, ce bail doit être interprété comme une volonté des deux organismes de fonctionner ensemble dans un but commun, celui de servir une même clientèle, soit les enfants des familles de la communauté de Saint-Lambert et des villes avoisinantes. Et ce, dans un souci de respect mutuel, de collaboration et d'harmonie. »

Les présidents des conseils d'administration de l'époque affirmaient que le personnel et la direction devaient s'engager à respecter cet « engagement moral dans le présent et le futur ».

Le directeur du Centre, Normand P. Gravel, s'est dit surpris hier de l'intervention publique du maire. « Vous me l'apprenez. Jamais nous n'avons été mis au courant. Et pourtant, nous sommes les principaux concernés. »

M. Gravel trouve cette intervention tout à fait inappropriée. « De quoi se mêle M. Boissy ? Il n'a pas à s'ingérer dans un dossier entre deux corporations. La Ville ne devait plus se mêler du litige. Or, je constate que ce n'est pas le cas. Le maire a toujours eu une attitude partielle dans ce dossier. »

À l'assemblée, le maire a dit qu'il respectait qu'il offrait sa collaboration pour dénouer l'impasse.

Regroupement en faveur de la Maison des cultures amérindiennes

MARTHA GAGNON

Un regroupement en faveur de la Maison des cultures amérindiennes de Mont-Saint-Hilaire a été mis sur pied pour promouvoir le rapprochement des communautés et faire connaître ce lieu d'échanges qui sera inauguré en juin.

L'initiative vient de Réjean M. Breton, président-directeur général de la firme d'ingénieurs experts-conseils, Breton, Banville et Associés, établie à Mont-Saint-Hilaire, qui participe au projet en fournissant gratuitement une assistance technique. M. Breton annoncera aujourd'hui la composition du regroupement et son orientation.

« Il est malheureux que le projet ait été l'objet d'une presse négative à ses débuts, a-t-il expliqué lors d'un entretien, hier. Des gens du milieu ont cependant réagi et décidé de soutenir ce projet exceptionnel qui vise à mieux faire connaître les us et coutumes des peuples des Premières Nations dans un lieu situé en dehors d'une réserve. » M. Breton espère que les tiraillements et critiques soulevées dans la municipalité cesseront.

Il a d'ailleurs exprimé ce désir dans une lettre envoyée aux mé-

dias. Selon lui, « le verbe et les actions déployés pour critiquer le projet ont été souvent abusifs et disproportionnés ». Il évite de se prononcer sur les motivations des opposants. « Ce n'est surtout pas mon rôle, souligne-t-il. Maintenant que la vapeur a diminué, nous devons promouvoir le projet de la meilleure façon possible. »

L'opposition est surtout venue d'un groupe de citoyens de Mont-Saint-Hilaire qui s'objectait à ce que la Ville cède un parc à la fondation Ushket-André Michel pour la réalisation de ce projet dont il contestait le choix, sa justification et sa viabilité. Le débat a été houleux à certains moments. Les opposants se sont faits reprocher par certains d'avoir une attitude raciste. Ils ont répliqué par une poursuite en diffamation.

Selon M. Breton, le vent semble avoir tourné. « Les appuis sont maintenant nombreux et le projet suscite l'enthousiasme dans le milieu », dit-il. La Maison des cultures amérindiennes nécessitera un investissement de 700 000 \$ auquel participe le Fonds de solidarité de la FTQ et le gouvernement.

Placements

à terme

ENTREZ LE DÉPÔT,
ON SORT LE TAUX!

CPG 3 ANS
6,00%*

*MINIMUM 1000\$

Quels que soient vos besoins, nos conseillers guideront votre choix sur des produits de placement à taux avantageux, correspondant le mieux à votre profil d'investisseur.

CONCOURS ENTREZ LE DÉPÔT, SORTEZ LE GROS LOT!

Investissez dans un placement à terme¹ à la Banque Nationale et courez la chance de gagner de nombreux prix! En tout, 1 010 gagnants se partageront plus de 100 000\$ en prix. Pour les détails, appelez vite votre conseiller.

1 888 TELNAT-1
www.bnc.ca

BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

¹Placement minimum de 500\$. Aucun achat requis, règlements du concours en succursale.

Importateur de reproductions antiques européennes

Economisez jusqu'à 50%

Table, jusqu'à 16 pi. de long

MOBILART C & R

L'une des plus importantes salles d'exposition au Canada
6529, boul. Décarie (coin av. Plamondon) Montréal

Stationnement à l'arrivée
344-1400

cégep

(enseignement régulier, le jour)

LE 1^{er} NOVEMBRE 1999

est la date limite pour présenter une demande d'admission pour la

SESSION «HIVER 2000»

dans l'un des cégeps suivants:

Abitibi-Témiscamingue
Ahuntsic
André-Laurendeau
de Bois-de-Boulogne
Drummondville
Édouard-Montpetit
Gérald-Godin
Granby Haute-Yamaska
John Abbott
de Lanaudière
Lionel-Groulx
Maisonneuve
Marie-Victorin
Montmorency
Outaouais
Rosemont

Saint-Hyacinthe
Saint-Jean-sur-Richelieu
Saint-Jérôme
Saint-Laurent
Shawinigan
Sherbrooke
Sorel-Tracy
Trois-Rivières
Valleyfield
Victoriaville
Vieux Montréal
Institut de technologie
agroalimentaire
Institut de tourisme
et d'hôtellerie du Québec

Pour obtenir les formulaires, veuillez vous adresser à l'un de ces cégeps ou au:

SRAM

service régional d'admission
du Montréal métropolitain
C.P. 11028
Succursale Centre Ville
Montréal (Québec) H3C 4W9
Tél. : (514) 271-2454



Île de Montréal

Séduit et abandonné par sa femme cubaine

Michel Gauthier a tenté de tuer celle qui a transformé son rêve en cauchemar

CHRISTIANE DESJARDINS

Michel Gauthier, 51 ans, avait rencontré la femme de ses rêves à Cuba. C'est ce qu'il a cru jusqu'à ce que cette femme, Ceballos Spinoza, 35 ans, arrive au Québec en mars 1999. Le rêve s'est alors transformé en un cauchemar qui a plongé l'homme de 51 ans dans une profonde dépression. Au palais de justice de Montréal, le 23 juin dernier, lors des procédures de divorce, il a tenté de la poignarder.

Hier, Mes Anne Gauvin, pour la Couronne, et Réal Charbonneau, pour la défense, ont fait valoir leurs arguments lors des représentations sur sentence. La première demande quatre ans de pénitencier, le second, deux ans. Gauthier, qui avait aussi blessé son avocat, Me Guy Sainte-Marie, et deux agents du palais — les trois avaient tenté de le maîtriser — a plaidé coupable aux accusations qui pesaient contre lui.

Employé des travaux publics au ministère des Transports depuis plus de 20 ans, il est tombé amou-

reux de Spinoza lors d'un voyage à Cuba à l'hiver 1998. En mai, il y retourne et l'épouse. À son retour, il entreprend les démarches pour la faire venir ici. En attendant, il fait un grand ménage dans l'appartement qu'il habite depuis plus de 20 ans et achète de nouveaux meubles. Il se réjouit de l'arrivée de sa femme et espère fonder une famille avec elle. Il n'a jamais été marié auparavant, mais a eu au moins deux relations sérieuses.

Spinoza arrive le 6 mars 1999, mais elle n'a pas son jonc de mariage au doigt, constate-t-il avec

dépit. Elle lui dit aussi qu'elle ne peut pas avoir d'enfants. Il apprendra vite qu'elle ne l'aime pas et elle ne s'en cache pas. Onze jours plus tard, elle quitte le domicile conjugal et des procédures de divorce sont entreprises.

Les voisins de Gauthier, qui l'appréciaient pour sa gentillesse, sa serviabilité et sa bonté, le voient rapidement sombrer dans une grande détresse. Il maigrît, ne mange et ne dort presque plus.

Tentatives de suicide

Un jour d'avril 1999, il s'asperge d'essence et veut s'immoler dans la rue. Un voisin intervient. Une autre fois, il se rend sur le pont Jacques-Cartier pour en finir, mais renonce à son projet. Une ex-conjointe, toujours restée en bons termes avec lui, lui apporte son aide. Dans les jours précédant le 23 juin, Gauthier écrit de longues lettres d'adieu à ses parents, disant que Spinoza a tué son âme et qu'il veut en finir.

« Vous avez été avec moi jusque dans les derniers instants, ne vous culpabilisez pas. Elle (Spinoza) m'a

empoisonné, j'en suis sûr. Lorsque je vivais avec elle, j'étais mal, elle pratiquait le vaudou. Je devais faire l'amour avec elle devant son sanctuaire. Elle m'a tué, je n'ai plus d'âme, seulement un corps torturé (...) », écrit-il.

Hier, l'accusé, qui est détenu depuis le 23 juin, pleurait à chaudes larmes pendant que son avocat lisait ces lettres. Ses parents, âgés de 75 et 77 ans, se trouvaient dans la salle et étaient très émus également. C'est leur unique enfant.

Le matin du 23 juin, il aiguise trois couteaux et les apporte au palais de justice. « Je savais que c'était la dernière journée », a-t-il déclaré aux policiers plus tard. Il projetait de tuer Spinoza et de s'enlever la vie.

Gauthier avait voulu faire annuler son mariage, mais son avocat lui avait dit que ça ne donnerait rien. Le 23 juin, un arrangement est fait entre les deux parties. Gauthier paiera 800 \$ par mois de pension à Spinoza, puisqu'il l'a parrainée et en est responsable. Un très bon arrangement aux yeux de Me Sainte-

Marie, qui a témoigné hier, puis-que la moitié allait être déductible d'impôt.

C'est à la signature de ces papiers que Gauthier a poignardé Spinoza au thorax. Elle est restée six jours à l'hôpital, mais s'en est sortie pratiquement sans séquelles, hormis le traumatisme psychologique. Elle dit craindre encore l'accusé.

Me Guy Sainte-Marie est venu témoigner en tant que victime, et a demandé que justice soit faite. Il dit être hanté par cette agression, et estime que l'on oublie trop souvent la souffrance des victimes.

D'autre part, trois voisins et une ex-conjointe sont venus dire que Gauthier était un homme charmant et sans histoire avant que Spinoza arrive. Son employeur, le ministère des Transports, est prêt à le reprendre s'il est libéré dans des délais raisonnables.

La juge Suzanne Coupal rendra sa sentence le 4 novembre.

loto-québec résultats

Banco
Tirage du 99-10-19
8 9 19 22 23
26 28 35 36 37
41 43 44 47 54
56 59 62 66 68

Quintissime
Tirage du 99-10-19
3 4
472 0271

Extra
Tirage du 99-10-19
NUMÉRO: 370863

T.V.A. LE RESEAU DES TIRAGES
Les modalités d'encaissement des billets gagnants passeront au verso des billets. En cas de dispersé entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Devenez un auteur à succès

Vous avez envie d'écrire? L'École de rédaction vous offre un cours par correspondance qui vous montrera comment écrire de façon professionnelle et faire publier vos textes.

Apprenez à rédiger des articles, nouvelles, romans ou scénarios qui se vendront. Votre tuteur ou tutrice privé vous aidera à écrire des textes clairs, frais et vendables. En fait si, à la fin du cours, vous n'avez pas récupéré vos frais grâce à vos ventes, NOUS VOUS REMBOURSERONS jusqu'au dernier sou!

Écrivez-nous dès aujourd'hui pour obtenir gratuitement notre brochure explicative.

Appelez le 1-800-267-1543
ou par télécopieur le 1-613-749-9551
brochure@qualityofcourse.com

Nom _____ L'ÉCOLE DE
Adresse _____ RÉDACTION
Ville / Prov. _____ 38, av. McArthur
Code postal _____ Bureau 579
Ottawa, Ontario K1L 6R2

Le cours est déductible d'impôt et exempt de TPS

Une idée des plus cultivées!

Les perles

Colliers de perles cultivées

		À partir de 89 \$	
		prix ordinaire	prix promo
6-5,5mm	18 po	798 \$	299 \$
6-6,5mm	18 po	750 \$	375 \$
7-6,5mm	28 po	1098 \$	549 \$
7-7,5mm	18 po	3288 \$	1598 \$
8-8,5mm	18 po	3990 \$	1995 \$
9-8,5mm	18 po	8780 \$	3350 \$
9,9,5mm	18 po	18980 \$	9450 \$
3-7,5mm	20 po (graduées)	7898 \$	898 \$

Collier de perles cultivées de Tahiti
Vaste choix disponible à partir de 2888 \$

Collier de perles des Mers du Sud
Vaste choix disponible à partir de 8900 \$

Pendentif perle de Tahiti Or 14k. À partir de 198 \$
Chaîne incluse

Boucles d'oreilles aussi disponibles à partir de 798 \$

Le plus grand choix au Québec

le Parchemin

JOAILLIER - ORFÈVRE - DEPUIS 1966
505 Sainte-Catherine Est, Métro Berri-UQAM
(514) 845-5243
Fermé les dimanches

GMC

Jimmy Édition spéciale. Durs à l'extérieur, tendres à l'intérieur.

318 \$
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

30 478 \$
à l'achat**

3,9%
à l'achat***

	Comptant	Mensualité
Jimmy 4 portes	0 \$	521 \$
	2 422 \$	448 \$
	4 754 \$	378 \$



	Comptant	Mensualité
Jimmy 2 portes	0 \$	445 \$
	2 218 \$	378 \$
	4 216 \$	318 \$



	Comptant	Mensualité
	0 \$	521 \$
	2 422 \$	448 \$
	4 754 \$	378 \$

378 \$
Location 36 mois
Transport et préparation inclus

	Comptant	Mensualité
	0 \$	445 \$
	2 218 \$	378 \$
	4 216 \$	318 \$

34 598 \$
à l'achat**

	Comptant	Mensualité
	0 \$	521 \$
	2 422 \$	448 \$
	4 754 \$	378 \$

3,9%
à l'achat***

L'ÉDITION SPÉCIALE JIMMY COMPREND DES MARCHEPIEDS SANS FRAIS.

- Moteur Vortec 4300 V6 de 190 HP • Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée • Système antiblocage à disques aux 4 roues • Sacs gonflables côtés conducteur et passager • Climatiseur • Verrouillage des portes, rétroviseurs et vitres à commande électrique • Pont arrière autobloquant • Suspension tout-terrain (modèle 2 portes seulement) • Régulateur de vitesse et volant inclinable • Lecteur de disques compacts • 4 roues motrices • Télédévrouillage des portes et suspension « Premium Ride » (modèle 4 portes seulement)

L'Association Marketing des concessionnaires Pontiac Buick GMC du Québec vous suggère de lire ce qui suit.
Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Jimmy 2000 seuls ou stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photos à titre indicatif seulement. Sous réserve de disponibilité des crédits. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou rachat équivalent (voir tableaux de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immobilisation, assurance et taxes en sus. Député de sécurité d'un plus 600 \$ et assurance mensuelle exigée à la livraison. Frais de 12 \$ du km après 60 000 km. ** À l'achat, préparation incluse, transport 1755 \$ et taxes en sus. *** Taux de financement à l'achat de 3,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Le concessionnaire peut faire son propre prix. Exemple de financement de 20 000 \$ à 3,9 %, 48 versements de 423,89 \$, cautions en intérêts de 1 633,12 \$, coût total de 21 633,12 \$. * L'installation des marchepieds est aux frais du consommateur. ** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmc.canada.com



GMC. TROIS LETTRES QUI EN DISENT LONG.

Policiers sanctionnés neuf ans après la crise d'Oka

ROLLANDE PARENT
Presse Canadienne

La plainte voulant que Ronald Cross, dit Lasagne, ait été traité avec violence par trois policiers de la Sûreté du Québec lors de la reddition à Oka, le 26 septembre 1990, vient de connaître son épilogue.

Un comité de déontologie policière a rendu publiques, hier, les sanctions imposées aux policiers Lucien Landry, François Borduas et André Turcotte. Les deux premiers héritent de 30 jours de suspension sans solde et le troisième de 60 jours.

L'affaire a tellement entraîné que les trois policiers en cause ont déjà quitté les rangs de la Sûreté du Québec.

Lucien Landry a remis sa démission en janvier 1997 au cours de l'enquête Poitras sur la SQ visant à faire notamment la lumière sur les bavures policières dans le dossier du clan Matticks et qui a conduit à un arrêt des procédures contre eux en raison d'une fabrication de preuves, notamment. En relation avec cette affaire, le policier Lucien Landry avait subi un procès avec trois autres de ses collègues. Ils avaient été acquittés.

L'ex-policier se trouve présentement à

nouveau devant un comité de déontologie policière, cette fois pour ses agissements dans le dossier des Matticks.

Le second policier trouvé coupable d'avoir battu Ronald Cross, André Turcotte, est présentement adjoint au directeur du Service de police de Laprairie.

Quant à François Borduas, il a été impossible de savoir ce qu'il était devenu mais son avocat, James Murphy, a indiqué hier qu'il en appellerait, auprès de la Cour du Québec, de la condamnation de son client par le comité de déontologie policière. Il en ira de même pour les policiers Turcotte et Landry, a-t-il dit.

Record de lenteur

Dans cette affaire, les faits à l'étude remontent à l'automne 1990, les audiences en déontologie ont commencé au début de 1995

pour se terminer en mai 1997. Il y a eu de multiples recours en Cour supérieure, a expliqué M^e Yves Renaud, directeur administratif du Comité de déontologie policière.

La décision du comité a finalement été rendue en août 1997 mais ce n'est qu'en septembre 1999 que s'est tenue une audience pour déterminer les sanctions à imposer. La décision sur la sanction est finalement tombée hier.

« C'est notre record », a concédé M. Renaud.

Le comité de déontologie présidé par M^e Richard W. Iuticone considère que les policiers Landry et Borduas ont eu recours à une force plus grande nécessaire quand ils ont effectué le transport de Richard Cross au quartier général de la SQ.

Cross était assis sur la banquette arrière d'un véhicule banalisé de la Sûreté du Québec avec, à ses côtés, l'agent Borduas.

« La gravité de l'inconduite des deux policiers se traduit par le fait que M. Cross était toujours menotté dans le dos et n'offrait aucune résistance. Les coups portés par l'agent Landry à l'endroit de M. Cross constituait « une violence inutile et gratuite », peut-on lire dans le rapport du comité. « L'agent Bor-

duas a participé à cette violence en retenant M. Cross pendant que son collègue le frappait », y ajoute-t-on.

Pour ces gestes, ces anciens policiers se méritent une suspension de 30 jours ouvrables.

Pour ce qui est de l'agent Turcotte, « la gravité de l'inconduite se traduit par le fait que M. Cross était agenouillé et menotté dans la tente. À l'évidence, il n'y avait aucune résistance ni provocation de sa part. Après s'être identifié comme étant membre de la SQ, l'agent Turcotte a infligé des coups à M. Cross.

« La force utilisée par l'agent Turcotte constitue une violence complètement inutile et gratuite rendant ainsi les gestes posés nettement abusifs, excessifs et mauvais », selon le rapport. « Le traitement subi par M Cross en présence de deux autochtones et des quelques militaires qui faisaient la garde a été humiliant et dégradant pour lui. La mauvaise foi du policier Turcotte milite en faveur d'une suspension sans traitement dont la durée doit être maximale. Compte tenu que l'agent Turcotte avait déjà une inscription dans son dossier déontologique, une suspension de 60 jours lui est imposée.

La SQ n'obtiendra pas plus que les autres syndicats, dit Ménard

MICHEL HÉBERT
Presse Canadienne, QUÉBEC

Les opérations policières menées contre le crime organisé souffrent des moyens de pression des agents la Sûreté du Québec, déplore le ministre de la Sécurité publique, Serge Ménard.

Mais cela ne fera pas plier le gouvernement Bouchard qui garde le cap sur des augmentations salariales de cinq pour cent pour tous les employés de l'état. Les policiers de la SQ demandent 14,4 % sur trois ans, soit presque trois fois plus.

« Évidemment, on ne peut pas faire grand-chose », a d'abord laissé tomber M. Ménard.

« Moi, je trouve qu'on devrait régler bien d'autres choses. Parce qu'ils doivent être les seuls à penser au Québec qu'on pourrait donner une augmentation plus grande aux policiers qu'aux autres employés de la fonction publique.

« Je ne comprend pas qu'ils ne comprennent pas encore ça, quand eux-mêmes dans la seule manifestation publique qu'ils ont faite, (à Drummondville), ils se sont joints au front commun, alors qu'ils ne s'attendent pas à avoir plus que le front commun », a-t-il insisté, devant les journalistes, à Québec, hier, lors de l'annonce de la création d'une quatrième escouade régionale de lutte contre le crime organisé.

Cette unité de 16 agents regroupe des agents de la SQ, de la GRC et des policiers municipaux. Deux autres escouades seront bientôt créés au Saguenay-Lac-Saint-Jean et en Outaouais.

Leur mandat sera d'obtenir et colliger des renseignements sur les Hells Angels, les Rock Machine et leurs clubs-écoles.

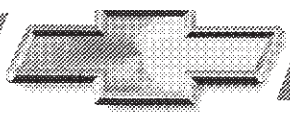
Cette initiative fait le bonheur des villes puisque Québec paie tout. L'enveloppe de 20 millions mise de côté ne couvre toutefois pas le salaire et le coût des équipements fournis par la SQ et la GRC. La facture totale pourrait frôler les 30 millions.

Mais les agents de la SQ affectés à des opérations policières comme celles-là réclament présentement à la fois une prime de mise en disponibilité et le paiement des heures supplémentaires qu'ils effectuent.

Une telle prime est versée à un policier qui attend chez lui ou ailleurs le déclenchement de l'opération. La convention collective ne prévoit évidemment pas l'addition de cette prime au temps supplémentaire.

« Jusqu'à date, les moyens utilisés nous coûtent cher », a confessé hier Serge Ménard.

Est-ce ce qui a incité la direction de la SQ à impliquer la GRC dans sa lutte aux motards criminalisés ? « On paie des taxes à Ottawa et c'est normal qu'ils nous aident. Ils ne sont pas des ennemis. Nous collaborons régulièrement ».



Venture 2000. Maxi flexibilité.

Système antiblocage aux 4 roues

Rétroviseurs chauffants à commande électrique

Lecteur de disques compacts

Sacs gonflables côtés conducteur et passager avant, frontaux et latéraux

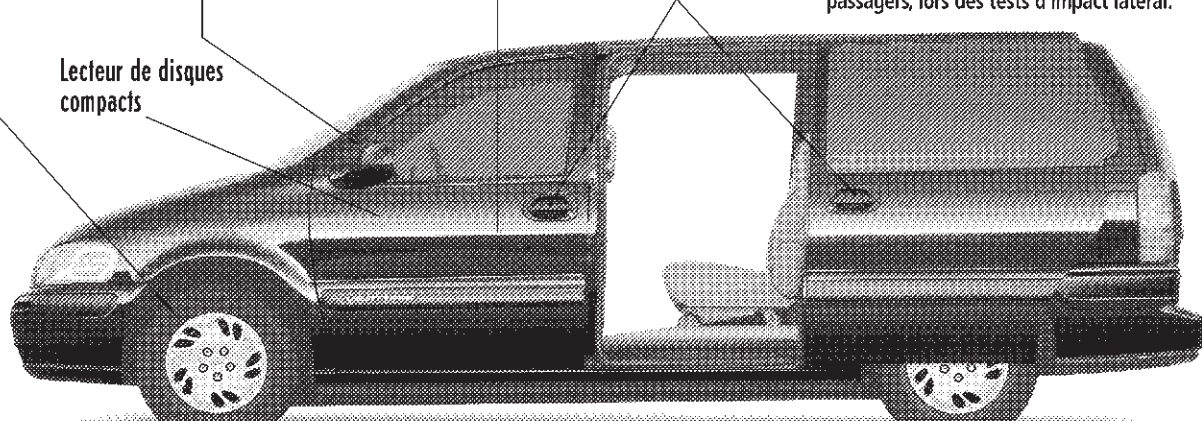
Télédeverrouillage des portes

LA MAXI MINI VAN.

★★★★★

Sécurité cinq étoiles

La Venture de Chevrolet est le premier véhicule* à avoir reçu la mention cinq étoiles, indice de sécurité le plus élevé, à la fois pour le conducteur et les passagers, lors des tests d'impact latéral.**



Mini prix.

268\$

/mois*

location 36 mois

transport et préparation inclus

ou

3,9%


à l'achat**

	Complant	Mensualité
0\$	408\$	
2 359\$	338\$	
4 724\$	268\$	

- 2 portes latérales coulissantes
- Moteur V6 de 3,4L de 185HP
- Boîte automatique 4 vitesses
- Système antiblocage aux 4 roues
- Sacs gonflables côtés conducteur et passager avant, frontaux et latéraux
- Climatiseur
- Verrouillage des portes à commande électrique

- Vitres teintées à commande électrique
- Rétroviseurs chauffants à commande électrique
- Télédeverrouillage des portes
- Régulateur de vitesse
- Lecteur de disques compacts
- Sièges pour 7 passagers
- Volant inclinable

GM L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Venture (empattement court) neuves 2000 en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Modèle illustré (empattement allongé) à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. *Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 475\$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12¢ du km après 60 000 km. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. **Taux de financement à l'achat de 3,9% jusqu'à 48 mois. ***Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. *Catégorie voiture ou camion. **Tests effectués par le National Highway Traffic Safety Administration (NHTSA) des É.U. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com



Venture. La Maxi Mini Van.

VACANCES TAI PAN MTL
(514) 879-6962
Réservation requise

* Montréal → Casino Akwesasne Mohawk, États-Unis *
VOYAGE GRATUIT
VIDÉOCAR SUPER DELUXE

* Coupon CAD 10\$ Valeur comptant cadeau par casino *

Date	Lun. Mar.	Merc. Jeu. Ven.	Sam. Dim.
Départ de Montréal	Autoparc à Brossard (1875 Panama, Brossard)	13 h 30 18 h 00	8 h 15 13 h 30 18 h 00
	Centre-ville (1022, boul. St-Laurent, Montréal)	8 h 30	8 h 30 14 h 00 18 h 30
	Métro Côte-Vertu (Rue Gothier, Ville St-Laurent)	9 h 00	9 h 00 14 h 30 19 h 00
Retour de Casino		16 h 30 22 h 00 2 h 00 (lendemain)	

Doit avoir 19 ans ou plus, être citoyen Canadien ou avoir un visa pour les U.S.A.

Perfectionnement pour vendeurs et représentants

CENTRE DE FORMATION DES PROFESSIONNELS DE LA VENTE du Cégep Marie-Victorin

Vous souhaitez vous perfectionner ?

Formations personnalisées
GROUPES LIMITÉS À 8 PARTICIPANTS

Démarche de vente (débutant ou avancé) : 28 heures
Télémarketing : 21 heures
Gestion de temps et de territoire : 14 heures

POUR INFORMATION : (514) 278-3535
Chantal Richer, poste 233

C'est le temps de voyager au

SALON INTERNATIONAL TOURISME VOYAGES

Le Salon de toutes les destinations !

DU 29 AU 31 OCTOBRE 1999
PLACE BONAVENTURE



Un événement PROMOTEUR

Ne manquez pas ce cahier spécial samedi dans

La Presse

(Distribué en région métropolitaine seulement)

Bombardier lance un ambitieux projet de covoiturage

D'autres initiatives semblables suivront, affirme l'Agence métropolitaine de transport

RÉJEAN BOURDEAU

L'Agence métropolitaine de transport (AMT) et Bombardier aéronautique lancent un programme de covoiturage pour réduire de 800 le nombre de véhicules utilisés par les employés de l'usine de Dorval, d'ici un an.

« C'est un objectif ambitieux si on considère que nous avons 5000 employés dans l'usine d'assemblage et dans le centre administratif », a reconnu Nicole L'Écuyer-Demers, vice-présidente, ressources humaines, pour les opérations de Canadair.

Lors d'une conférence de presse tenue hier dans les bureaux de l'AMT, elle a toutefois indiqué qu'en « cinq jours, 233 employés se sont inscrits et 52 équipes de covoiturage ont été formées ».

Selon Bombardier, 93 % des employés de Dorval voyagent seuls dans leur voiture, 5 % partagent un

véhicule et 2 % utilisent le transport en commun.

Il faut dire que la croissance rapide de Bombardier ne lui laisse pas le choix de trouver des solutions novatrices. Dans les prochains mois, la société prévoit l'embauche de 600 employés, alors qu'il est « impossible d'agrandir les stationnements et que l'accès aux abords du site devient de plus en plus difficile à cause de la congestion ».

Tous ces problèmes d'engorgement et de pollution ont convaincu l'AMT de mettre au point des programmes de covoiturage pour éliminer 4000 automobiles du réseau

roucier de la grande région de Montréal, d'ici les 14 prochains mois. Quelque 1,1 million de véhicules empruntent les axes routiers aux heures de pointes du matin.

Une première

« Cette expérience pilote lancée avec Bombardier est une première, mais elle sera suivie par d'autres grandes entreprises dans les prochains mois », a déclaré Florence Junca-Adenot, la présidente-directrice générale de l'AMT. Elle a précisé qu'un projet avec une municipalité pourrait aussi voir le jour sous peu.

La présidente évalue à environ 50 000 \$ les déboursés de l'AMT pour développer les outils informatiques et tous les équipements de support. « Ce ne sera pas récurrent, a-t-elle ajouté. Tous ces outils seront utilisés pour tous les programmes de covoiturage à venir. »

Les frais de Bombardier seront aussi de 50 000 \$ si on considère la logistique, la publicité et le temps alloué au projet depuis le mois de juin.

Pour présenter les avantages du covoiturage à ses employés, l'entreprise a préparé un dépliant et une lettre d'information dans laquelle on offre aux participants un stationnement privilégié plus près de l'entreprise, sans oublier quatre bons de taxi de 20 \$ par année, pour des retours garantis à la maison.

De plus, on rappelle que le covoiturage est un moyen de transport économique. Selon une étude CAA-Québec de 1998, il en coûte quelque 7000 \$ par année pour rouler 20 000 km en voiture.

Jumelage par ordinateur

Pour faciliter la planification, un logiciel de jumelage permet de former des équipages de trois ou quatre employés. Un guide contenant les règles de bonne entente est remis aux participants tandis que des tableaux d'affichage les tiennent au courant de l'évolution du programme. Les participants choisissent entre eux leur façon de procéder : avec un seul ou plusieurs chauffeurs ; des rendez-vous dans les stationnements publics ou aux résidences.

Bombardier étudie également la possibilité d'implanter un nouveau service de transport par navette express. Pour éviter les périodes de pointe, les heures de travail des employés ont aussi été réaménagées, a souligné Mme L'Écuyer-Demers.

Le cancer tue moins à Vancouver

Presse Canadienne
OTTAWA

Selon le magazine *Maclean*, des 17 plus importantes agglomérations au Canada, c'est à Vancouver qu'on retrouve le moins grand nombre de décès dus aux cancers ou aux maladies cardiovasculaires.

Pour *Maclean*, cette situation résulte du style de vie de la côte Ouest, à savoir prospérité élevée, nombreux temps libres, activités extérieures physiques et nourriture organique.

L'étude note cependant que c'est également à Vancouver qu'on retrouve le plus grand nombre de décès attribuables au SIDA au pays, soit 19 par tranche de 100 000 habitants, contre 14 à Montréal et 11 à Toronto. L'étude est basée sur les statistiques de 1996 sur la mortalité.

Parmi les 17 villes considérées, Toronto se classe au meilleur rang en matière de décès par cancer des poumons, maladies respiratoires et cardiovasculaires.

Mais des points chauds de mortalité sont identifiés, notamment Halifax, pour les maladies respiratoires, Québec, pour le cancer des poumons, et Sudbury, pour les maladies du cœur.

Si le nombre de décès causés par les cancers des poumons est élevé à Québec, c'est en bonne partie à cause de la cigarette, note *Maclean*.

Ces statistiques ont leur utilité mais elles ne donnent qu'une image partielle de la santé des citoyens dans une communauté, signale le directeur général de l'analyse des données à Statistique Canada, Michael Wolfson. Il signale que l'un des plus importants facteurs en matière de santé, c'est la richesse. Selon lui, le nombre élevé de chômeurs pourrait expliquer en partie les chiffres élevés de décès par maladies du cœur à Sudbury.



Jeep® Grand Cherokee Laredo 4x4 2000

- Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à quatre rapports
- Climatiseur • Glaces, rétroviseurs et téledéverrouillage électriques • Alarme antifurtif
- Système Selec-Trac™ à quatre roues motrices • Freins à disque avec antiblocage aux quatre roues • Régulateur de vitesse • Roues de 16 po en aluminium
- Console au plancher • Volant inclinable gainé de cuir
- Radiocassette AM/FM stéréo avec six haut-parleurs • Éclairage d'accueil

399\$[†]
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois
Comptant initial de 4 300 \$
Taxe sur le climatiseur
transport et préparation inclus

Jeep® Cherokee Sport 4x4 2000

- Climatiseur • Glaces, rétroviseurs et téledéverrouillage électriques
- Sans frais • Glaces à écran solaire • Roues de 15 po en aluminium

- Moteur 6 cylindres de 4 litres • Transmission automatique à quatre rapports
- Système Command Trac™ à quatre roues motrices en prise temporaire
- Suspension avant Quadra-Link™ • Console au plancher
- Volant inclinable gainé de cuir • Radiocassette AM/FM stéréo

329\$[†]
PAR MOIS

Location, terme de 36 mois
Comptant initial de 3 990 \$
Taxe sur le climatiseur
transport et préparation inclus



Jeep

LE SEUL ET UNIQUE

Visitez-nous dès aujourd'hui à www.daimlerchrysler.ca

Seulement chez votre concessionnaire Chrysler • Dodge • Jeep

† Tarifs mensuels établis d'après le Cherokee 2000 261 • GAL • WJW et d'après le Grand Cherokee 2000 26E • LSA • ADC. Comptant initial ou échange équivalent. Le premier versement et un dépôt de sécurité seront exigés. Le locataire est responsable de l'excédent de kilométrage après 61 200 kilomètres, au taux de 12 ¢ le km. Rachat non requis. Location pour usage personnel seulement. Sous réserve de l'approbation de Credit Chrysler Canada Inc. Immatriculation, assurances, droits sur les pneus neufs, frais d'inscription au Registre des droits personnels et réels mobiliers et taxes en sus. Le concessionnaire peut louer à prix moindre et avoir à commander. Ces offres sont exclusives et ne peuvent être jumelées à aucune autre offre, à l'exception de la remise aux diplômés et du programme d'aide aux handicapés physiques. Offres d'une durée limitée chez les concessionnaires participants. Photos à titre indicatif seulement. Jeep est une marque de commerce déposée de DaimlerChrysler Corporation utilisée sous licence par DaimlerChrysler Canada Inc. DaimlerChrysler Canada Inc. est une filiale à propriété entière de DaimlerChrysler Corporation.



COURS DE LANGUES ET D'INFORMATIQUE

Anglais, français, espagnol, italien
Informatique vrais débutants
Windows 95 et 98

Word, Excel, PowerPoint, Internet

PROCHAINES SESSIONS
1^{er} novembre et
29 novembre

Inscrivez-vous aujourd'hui!

Centre-ville : (514) 849-8393
postes 709, 719

Hochelaga-Maisonneuve : (514) 255-4651

YMCA

640, St-Vallier Ouest
Québec

hôtel du Nord

Forfait Hôtel-Spectacle

Folie's de Paris
Souper, spectacle, coucher,
petit-déjeuner.

100\$
150\$

1-877-474-4464

Longue vie aux feuilles mortes!

Montréal
objectif



Pour votre compost de l'an 2000, la Ville de Montréal récupère les feuilles mortes sur le domaine public et le domaine privé.

Ramassez vos feuilles. Placez-les dans des sacs de plastique ou des poubelles et déposez-les devant chez vous les mercredis 20 octobre, 27 octobre, 3 novembre et 10 novembre avant 8 heures.



MONTRÉAL

Île de Montréal

Fini les exemptions fiscales aux aînés à St-Léonard

ÉRIC TROTTIER

Les personnes âgées vivant à Saint-Léonard se souviendront longtemps de 1999, année internationale des aînés. L'administration du maire Frank Zampino vient en effet de mettre un terme au régime d'exemption fiscale sur les déchets et l'eau accordée aux plus de 65 ans, régime mis en place par l'ancienne administration au début de la décennie.

« Je trouve ça choquant, s'est écrié Fernand Laliberté, 75 ans, en recevant son compte de « taxe à l'occupant », évalué à 296 \$. Ça débalance tout mon budget, moi qui ne vis qu'avec ma pension et celle de mon épouse. Il me semble que la Ville aurait dû avoir la délicatesse de nous aviser à l'avance. »

Comme plusieurs de ses voisins dans l'île de Montréal, Saint-Léonard impose à ses citoyens une surtaxe liée à la consommation d'eau et à la production de déchets domestiques. En moyenne, chaque occupant, qu'il soit propriétaire ou locataire, doit payer 165 \$ par année, explique le porte-parole de la municipalité, Claude Brunel. Et le compte peut grimper dans les ménages qui consomment plus de 318 200 litres d'eau par année.

En 1990, l'administration du maire Raymond Renaud avait décidé d'accorder une exemption aux personnes âgées, poursuit M. Brunel. En 1995, son successeur, Frank Zampino, a toutefois exigé que les personnes âgées paient la moitié de la facture. La Ville continuait de subventionner les aînés pour l'autre moitié.

Mais Saint-Léonard n'a plus les moyens de choyer ses vieux, écrit l'administration Zampino, dans une note qu'elle a fait parvenir aux citoyens en même temps que le compte de « taxe à l'occupant », ces derniers jours. Dans ce document, Saint-Léonard fait valoir que la Ville de Montréal, qui la fournit en eau potable, a augmenté la note de près d'un demi-million de dollars, l'an dernier, et que les transferts du gouvernement Bouchard aux municipalités lui coûtent plus de quatre millions par année.

De plus en plus de personnes âgées

En outre, soutient-on dans le même document, le nombre de personnes âgées a augmenté de 23 % à Saint-Léonard depuis 1991, ce qui a considérablement alourdi les coûts de la mesure d'exemption, lesquels ont atteint 415 000 \$, l'an dernier, pour 5000 ménages de plus de 65 ans.

Quoi qu'il en soit, M. Laliberté n'entend pas en rester là : hier, en contactant le club de l'âge d'or de la paroisse Saint-Gilbert, il a appris que d'autres personnes âgées avaient, comme lui, été estomaquées de recevoir ce compte imprévu.

« Je suis allé jouer au bowling cet après-midi, et tout le monde ne parlait que de ça », a raconté plus tard le président du club de l'âge d'or, Jacques Chartier, qui veut entreprendre une croisade en faisant circuler une pétition à travers tous les regroupements d'aînés à Saint-Léonard.

« Quand le maire Renaud a instauré la mesure, il se basait sur le fait que les plus de 65 ans ont suffisamment payé de taxes dans leur vie, pour leur donner du répit. Ce constat n'a pas changé; je ne vois donc pas pourquoi on revient sur la décision. »

L'enfouissement au dépotoir Saint-Michel cessera en mai 2000

Le conseil municipal donne aussi le feu vert au projet Redpath

GILLES GAUTHIER

C'est le 1^{er} mai de l'an 2000 que prendra fin l'enfouissement des déchets putrescibles au dépotoir de l'ancienne carrière Miron, le conseil municipal ayant entériné les quatre derniers contrats, coûtant 23,52 millions au total, pour l'exportation des ordures des Montréalais hors de l'île. Les contrats pour cinq autres quartiers avaient été approuvés l'an passé.

En vertu de deux des plus récents contrats, les déchets d'Ahuntsic-Cartierville ainsi que de Ville-Marie—Saint-Michel—Parc Extension prendront la route d'un centre de transbordement situé sur le boulevard Saint-Elzéar ouest, à Laval. Chargés sur de plus gros camions, ils seront transportés au dépotoir de la compagnie Intersan, sur la première rue à Sainte-Sophie.

Ceux de Rosemont—Petite-Patrie iront d'abord rue Lakefield, à Montréal-Est, et de là sur le rang Bardochette, à Sainte-Geneviève-

de-Berthier. Dans le cas du Plateau Mont-Royal—Centre-Sud : rue Albert-Millichamp à Saint-Hubert (plus tard sur Saint-Patrick à Montréal) puis à Lachenaie.

L'arrêt de l'enfouissement dans ce qui est maintenant appelé le Complexe environnemental Saint-Michel (CESM) est la réalisation d'une promesse du maire Pierre Bourque, mais cette décision politique aura un coût élevé. Selon un document du Service des finances, l'impact budgétaire sera de 6,1 millions l'an prochain et de 8,9 millions pour 2001 et les années suivantes. Millions qui s'ajouteront à la facture additionnelle que représentent pour les contribuables montréalais les contrats pour les cinq autres quartiers.

Paolo Tamburello, conseiller municipal de Saint-Michel et membre du comité exécutif, affirme que ce coût se justifie parce qu'il y aura une nette amélioration de la qualité de vie de la population de son quartier et des secteurs environ-

nants, « qui endurent des nuisances, dont les mauvaises odeurs, depuis le milieu des années 60 ».

On poursuivra l'enfouissement de déchets non putrescibles au CESM, mais la fin de l'entassement des sacs verts à cet endroit aura un impact important sur la date de fermeture du dépotoir.

Et Redpath...

Par ailleurs, le conseil municipal a entériné hier par une forte majorité le changement de zonage permettant la transformation en condos et commerces des ruines de l'ancienne raffinerie de sucre Redpath, sur les bords du canal Lachine.

Marcel Sévigny, conseiller municipal de Pointe-Saint-Charles, où se trouve la Redpath, a affirmé avant le vote qu'il s'agissait d'un « dossier politique et partisan » et que la décision d'autoriser la réalisation du projet était prise avant son examen par la Commission du déve-

loppement urbain (CDU) du conseil municipal. Il a précisé que, selon les chiffres qui lui ont été fournis, la CDU acceptait 96,2 % des projets qui lui étaient soumis, « ce qui ressemble au pourcentage de propositions adoptées par le comité central du Parti communiste de l'ex-URSS ».

« Je vais continuer de me battre pour faire avorter le projet », a poursuivi le conseiller, qui suggérera à ceux qui lui demanderont des renseignements sur les condos de la Redpath « d'aller s'installer dans d'autres projets bien situés à Montréal ».

Aux yeux du chef de l'opposition officielle, Michel Prescott, le dossier de la Redpath est le reflet de la vision du développement du parti au pouvoir : construire « n'importe quoi, n'importe où ». « C'est un dossier magnifique », déclarait plus tard le maire Bourque. « Je ne veux pas revenir à l'ère Drapeau : il n'y a pas de développement sauvage dans cette ville. »



PHOTO ROBERT NADON, La Presse

Une vesse-de-loup géante de 5 kg

Patrice Roy et Linda Casaubon ont eu toute une surprise en découvrant cette vesse-de-loup géante de 5,6 kg, un champignon comestible quand sa chair est encore d'un blanc pur, un gage de fraîcheur. La vesse-de-loup géante impressionne toujours par son gabarit. Au Cercle des mycologues de Montréal, on a déjà pesé un « monstre » de 22 kg !

Têtes d'affiche

■ Le collège Saint-Louis (Lachine) de la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys a remporté le premier prix (2000 \$ en bourses) Es-sor, pour la région montréalaise, alors que les écoles Jeanne-LeBer et de la Petite-Bourgogne (Montréal), de la Commission scolaire de Montréal, se sont classées deuxième à ce concours portant sur la réalisation d'un projet pédagogique à caractère artistique et culturel. Les grands gagnants nationaux seront connus en décembre.



Pierrette Robitaille

■ À compter de demain et jusqu'au 31 octobre le Québec vivra à l'heure des Journées québécoises de la Solidarité internationale, sous le signe de l'humour, alors que la porte-parole de ces journées dont le thème est *Est-ce ainsi que les femmes vivent face à la pauvreté et la violence ?*, Pierrette Robitaille, fera équipe avec Johanne Fontaine, Claude Legault et d'autres pour un grand match d'improvisation présenté au Medley, le jeudi 28 octobre. Coût : 10 \$. Des activités se dérouleront également au complexe Desjardins (10 h à 16 h) les 29 et 30 octobre. Le tout est organisé par l'Association québécoise des organismes de coopération internationale. Renseignements : 871-1086.

■ Les Amis du Musée d'art con-

temporain célébreront l'halloween le samedi 30 octobre, à compter de 22 h, au champagne, dans le sous-sol du musée (salles des archives), ou *Le bal monstre* se tiendra. Une caisse de champagne Laurent Perrier ira au meilleur déguisement. Coût : 45 \$. Renseignements : 847-6271.



Mary Bryant

■ Le mannequin américain Mary Bryant, qui a subi une mastectomie et a couru par la suite le marathon de New York, sera la conférencière du déjeuner annuel de la Fondation du cancer du sein de Montréal, le jeudi 28 octobre, à 11h30, à l'hôtel Omni. Les deux chercheurs dont les projets sont financés par la fondation, les docteurs André Robidoux (Université de Montréal), et Morag Park (Université McGill), expliqueront à cette occasion leur objectif de recherche et répondront aux questions. Coût : 100 \$. Renseignements : 871-1717.

■ Le Forum canadien sur le bénévolat, un événement bisannuel d'envergure internationale, se tiendra cette année à Montréal (hôtel du Parc) du 28 au 31 octobre, sur le thème de la solidarité. Le ministre de la Solidarité sociale, André Boisclair, profitera de l'occasion pour ouvrir officiellement le ven-

dredi 29 octobre, les mises en candidature pour le prix Hommage-bénévolat Québec. Cette rencontre sera l'occasion de faire le point sur l'action bénévole des retraités et personnes âgées, et de définir les voies d'avenir en terme d'action communautaire. On y abordera toutes les facettes de l'action bénévole. Renseignements : 843-6312 ou 1-800-715-7515.



Doris Cloutier

■ Parmi les nombreux gestes charitables pour venir en aide aux victimes du conflit au Kosovo, soulignons avec la Fédération des centres d'action bénévole la collecte de vêtements faite auprès des employés du quartier général à Montréal de la Gendarmerie royale du Canada. Doris Cloutier et une dizaine d'employés, ont alors réussi à amasser 4000 livres de vêtements, ainsi que des jouets et articles de toilette. Ce geste humanitaire est aujourd'hui inscrit dans le grand livre *Notre millénaire*, un registre national de projets de bénévolat ou de philanthropie réalisés d'ici le 31 décembre 2000. *Notre millénaire* est soutenu par le Bureau du Canada pour le millénaire, par le biais du programme des partenariats pour le millénaire du Canada. Renseignements : 843-6312 ou 1-800-715-7515.

■ La Ligue des cadets de l'air, section Québec, tiendra son assemblée annuelle au cours du week-end (22, 23 et 24 octobre) au Château Mirabel (aéroport de Mirabel), sous la présidence d'honneur du brigadier-général E.D.J. Plante, et de Jean-Guy Blouin. Rappelons que la Ligue des cadets de l'air offre aux jeunes de 12 à 18 ans une formation à la discipline et une occasion de s'engager dans la communauté. Renseignements : (450) 445-3101.



Jici Lauzon

■ Soirée vins et fromages de la Fondation des centres jeunesse de Montréal, dont le porte-parole est le comédien Jici Lauzon, organisée en collaboration avec le Programme d'initiation au travail région est de Montréal (PI-TREM). Commanditée par les caisses populaires Desjardins, cette dégustation aura lieu le jeudi 25 novembre, à compter de 18h, au centre de congrès Renaissance, à Anjou. Coût : 75 \$. Renseignements : 593-2676.

Adressez vos communiqués à :
Têtes d'affiche
La Presse, 7, rue St-Jacques
Montréal H2Y 1K9

Denis LAVOIE

Île de Montréal

La Presse a inauguré le 20^e siècle en se dotant d'un nouvel immeuble

UNE PAGE D'HISTOIRE



Pierre Vennat

Il y a 100 ans ces jours-ci, alors que le 19^e siècle achevait, des travaux de construction étaient en cours sur le site de ce qui est aujourd'hui le 7, Saint-Jacques, adresse officielle de *La Presse*, même si, en pratique, sa salle de rédaction et les bureaux de la haute direction sont maintenant installés dans l'immeuble adjacent, au 750, Saint-Laurent, inauguré le week-end de l'Action de Grâce en 1959.

Le 15 avril 1899, *La Presse* avait présenté à ses lecteurs, sur toute sa une, son nouvel édifice, au coin de la rue Saint-Jacques et de ce qu'on appelait alors la Côte Saint-Lambert, le boulevard Saint-Laurent d'aujourd'hui. Le nouvel immeuble devait être inauguré le 5 novembre 1900.

Un communiqué de l'administration annonçait que « *La Presse* va commencer, dès lundi matin (le 17 avril), la construction de son nouvel établissement, sur le lot vacant compris entre la rue Saint-Jacques, la côte Saint-Lambert et la ruelle des Fortifications. Ce sera un édifice de 10 000 pieds de superficie, de six étages, dont quatre seulement au-dessus de la rue Saint-Jacques. Le soubassement en sera de granit, le rez-de-chaussée en grès rouge tendre (*light red sand stone*) et les étages supérieurs en brique blanche pressée avec des saillies d'ornementation en grès rouge.



Ce bel immeuble, portant l'adresse officielle du journal *La Presse*, le 7 rue Saint-Jacques, est maintenant centenaire. Commencé en 1899, il est né avec l'arrivée du 20^e siècle.

« La façade de la ruelle des Fortifications sera en brique blanche pressée avec encadrements en calcaire canadien. Les ouvertures dans le soubassement seront disposées de manière à permettre au public de voir tout à son aise, tant par la rue Saint-Jacques que par la Côte Saint-Lambert, les opérations du clichage et le jeu des grosses machines à imprimer. *La Presse* compte se transporter dans ses nouveaux quartiers au mois de juin 1900. »

La Presse a vu le jour le 20 octobre 1884. Ses bureaux se trouvaient alors au 1540, rue Notre-Dame, à côté du château de Ramezay et en face de l'hôtel de ville.

Le journal, alors dirigé par son

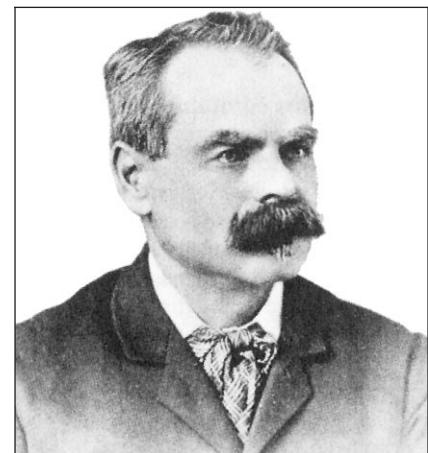
fondateur, William-Edmond Blumhart, ne demeura que quatre ans à cet endroit avant de déménager, en 1888, au 69 rue Saint-Jacques, un peu à l'ouest de l'immeuble actuel.

En 1891, au début du règne triomphal de son nouveau propriétaire, Trefflé Berthiaume, elle déménagea au 71 et 71a de la même rue, avant d'emménager, en 1900, dans l'immeuble actuel qui, aujourd'hui, loge notamment certains services administratifs et la cafétéria.

Dans le texte annonçant la construction du nouvel édifice, la direction expliquait, le samedi 15 avril 1899 : « Si l'on tient compte que *La Presse* est à la tête du journa-

lisme canadien, sans exception, que sa circulation (tirage) est plus considérable, à elle seule, que celles recensées de tous les autres journaux français du Canada et que, de ce chef, son mouvement d'affaires est de huit à dix fois autant que celui de tout autre concurrent français pris en particulier, on comprendra que pour spacieuse que soit son installation actuelle, rue Saint-Jacques, elle ne suffit plus aux exigences du présent et moins encore aux promesses de l'avenir.

« Ceux-là se tromperaient gravement, en effet, qui croiraient notre journal arrivé au terme, nous ne dirons pas de son ambition, mais du développement que lui commande la faveur toujours croissante du pu-



PHOTOTHÈQUE *La Presse* ©

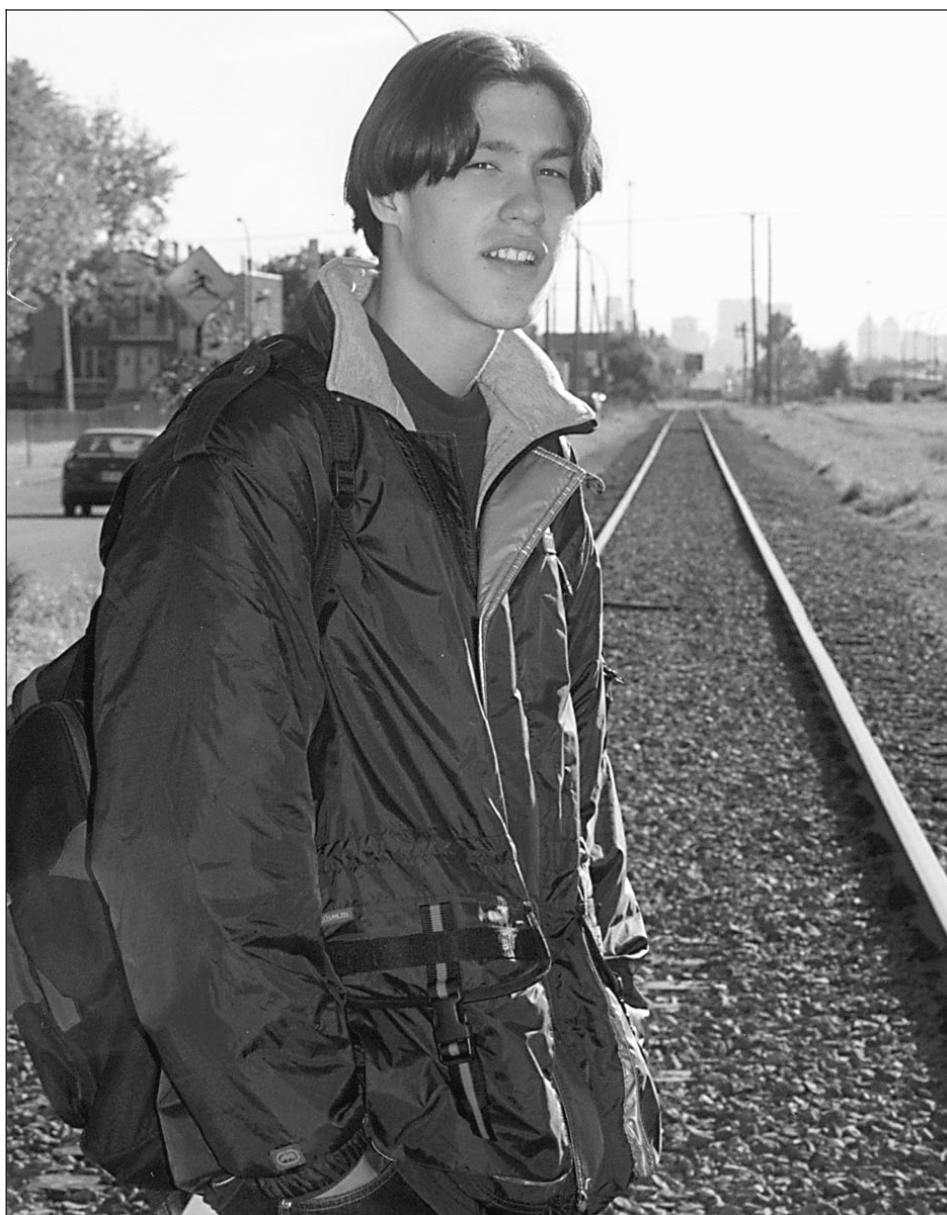
C'est le propriétaire Trefflé Berthiaume qui prit la décision de faire construire le nouvel édifice.

blic à son égard. Pour rapide qu'ait été ce développement en ces dernières années, il le sera bien autrement dans le futur, quand l'espace agrandi lui aura permis de doubler les proportions de ses différents services, rédaction, reportage, télégraphie, photogravure, typographie, clichage, impression, expédition, distribution, comptabilité, etc. Ce jour-là, ce n'est plus 85 000 de circulation qu'il aura, mais 100 000 et plus. »

La construction de l'édifice s'est déroulée selon les plans et devis des architectes W.W. Wood et W. B. Hutchison.

Curieusement, si la construction de l'immeuble fut annoncée en grande pompe, son inauguration ne donna lieu à rien de spécial.

Le samedi 3 novembre 1900 (cinq mois plus tard que la date de « juin » qui avait été annoncée l'année précédente), on publia le petit encadré suivant en page trois du journal : « À partir de lundi (5 novembre), nos bureaux de rédaction et d'administration seront établis dans le nouvel édifice de *La Presse* à l'encoignure de la rue Saint-Jacques et de la Côte Saint-Lambert. »



PHOTOS RÉMI LEMÉE, *La Presse* ©

Quinze ans déjà !

Ils ont bien changé, les deux « bébés » du centenaire de *La Presse* : ce sont maintenant de grands ados en pleine santé, qui débordent d'énergie. Simon Hatin, de Montréal-Est, et Maude Rocheleau, de Tétéaultville, ont vu le jour le 20 octobre 1984, soit à la date anniversaire des 100 ans du plus grand quotidien français d'Amérique, qui entre aujourd'hui dans sa 116^e année d'existence. Simon, qui étudie à la polyvalente Édouard-Montpetit, se passionne toujours pour le plein air, le camping et la pêche. Il a d'ailleurs passé une partie de l'été à la campagne avec sa famille. Quant à Maude, elle craque toujours pour la musique. L'élève de quatrième secondaire poursuit ses cours de clarinette à la polyvalente Anjou, en plus de s'impliquer dans le mouvement scout. L'adolescente souhaite devenir architecte ou designer d'intérieur. Joyeux anniversaire à tous !

MONTRÉAL – QUÉBEC ALLER-RETOUR, 13 FOIS PAR JOUR : VOUS POUVEZ DORMIR SUR VOS DEUX OREILLES.



Pourquoi? Parce que vous avez le choix. Treize vols par jour. C'est 30% de plus que tout autre transporteur aérien. Parti tôt de Montréal, arrivé tôt à Québec.

Une journée d'affaires complète. Un choix inégalé d'envolées.

Air Nova/Air Alliance. On se comprend.


airNova
airAlliance

6 h 45 8 h 10 h 12 h 14 h 15 h 15 h 45 17 h 18 h 18 h 30 21 h 21 h 45 22 h 30 TOUS SANS ESCALE

« Des antisociaux, ça finit toujours comme ça »

Des propos du coroner enquêteur ont heurté la mère de Christian Campeau

MARCEL LAROCHE
DRUMMONDVILLE

« Des antisociaux, ça finit toujours comme ça. Il venait toujours à l'hôpital pour ramasser des bouts de cigarettes. »

C'est par ces propos plutôt crus que le coroner investigateur Gilles Campeau s'est adressé à Michel et Huguette Soucy qui tentaient de connaître toutes les circonstances entourant le décès de leur unique fils trouvé pendu dans un local dé-



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Huguette Soucy affirme qu'elle est sortie « totalement désespérée » d'une rencontre avec le coroner Gilles Campeau.

saffected de l'hôpital Sainte-Croix, à Drummondville.

Témoignant à l'enquête du coroner Gilles Perron hier, au palais de justice de Drummondville, Huguette Soucy, 60 ans, s'est plaint du manque de professionnalisme du docteur Campeau qui, a-t-elle précisé avec la rage au coeur, aurait traité son enfant comme un vulgaire animal.

Après avoir appris dans quelles circonstances leur fils de 35 ans, Christian, avait été découvert pendu, vers 10 h 20 le 17 novembre 1998, les parents ont demandé une rencontre avec le coroner Campeau pour tenter d'en savoir davantage. Même si elle avait pris rendez-vous, le coroner les a fait attendre, elle et son mari, pendant une heure avant de les recevoir à son bureau. « Qu'est-ce que vous voulez savoir ? » leur aurait-il sèchement demandé, avant de leur annoncer que leur fils, un espèce d'antisocial, s'était tout simplement suicidé.

« La rencontre n'a duré que deux minutes et on est sorti de là totalement désespérés », d'affirmer la femme qui n'a pas vu le cadavre de son fils, le coroner lui ayant conseillé de s'en abstenir à cause de l'état de putréfaction.

Se fiant au coroner Campeau qui confirmait le suicide de Christian, ses parents l'ont fait incinérer sans qu'il y ait eu autopsie. Ce n'est que



PHOTO ROBERT MAILLOUX, La Presse ©

Le psychiatre Luc Gilbert, au centre, s'entretenant avec M^{me} Anne-Marie Jutras, procureure de l'hôpital Sainte-Croix, et André Allard, du service à la clientèle de l'hôpital.

trois jours plus tard, lors d'un service religieux en sa mémoire, que les parents ont appris que leur fils avait été vu vivant par des intervenants sociaux le 16 novembre, la veille de son « suicide ».

« On était complètement bouleversés car le coroner et la police

nous avaient dit que Christian était mort depuis trois ou quatre jours », d'expliquer M^{me} Soucy.

Quelques jours plus tard, le couple Soucy demandait une rencontre avec le détective René Roux, de la Sûreté municipale de Drummondville, qui leur a fait voir trois pho-

tographies de leur fils pendu dans le sous-sol de l'hôpital.

« Sur l'une des photos, il était accroché, son oeil gauche était enflé comme s'il avait eu un coup de poing et son pantalon était déchiré. Sur une autre, il était couché sur une civière et on aurait juré qu'il dormait », de dire M^{me} Soucy.

Transformé par un stage dans les Forces armées

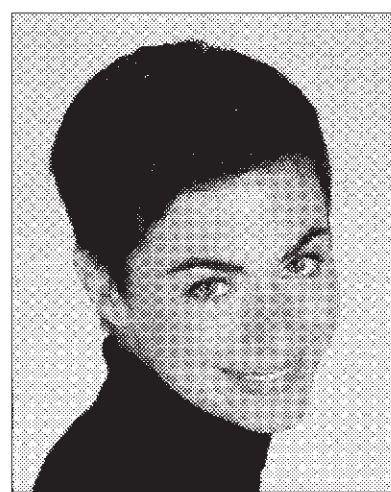
Interrogée par M^e Éric Lépine, procureur du ministère public, elle avait auparavant raconté que son fils, un grand sportif qui avait fière allure, avait totalement changé de vie après un stage de quatre ans dans les Forces armées, entre 1981 et 1985, où il était météorologue.

« Et c'était encore pire quand il est revenu de Vancouver, où il a passé un an et demi (entre 1994 et 1996) pour tenter de refaire sa vie. À son retour à Montréal, en 1996, on l'a fait hospitaliser pendant une semaine car il entendait des voix et on le craignait », de raconter la femme.

Contre-interrogée par M^{me} Anne-Marie Jutras, qui représente le centre hospitalier Sainte-Croix, le témoin a admis avoir refusé de voir son fils durant près d'un an, en 1997, parce qu'il avait un comportement agressif et qu'elle en avait peur.

L'enquête se poursuit aujourd'hui avec les témoignages des policiers de Drummondville.

LE BONHEUR EST DANS LA TÉLÉ ILLÉGAL LE POT.



Le bonheur est dans la télé
CE SOIR 19 H 30

TVA
Le Réseau d'ici



Une opportunité pas de l'opportunisme

Air Canada annonce un plan novateur et pratique afin de restructurer l'industrie canadienne du transport aérien.

Notre solution propose une valeur réelle immédiate aux actionnaires, une plus grande sécurité pour les employé(e)s et un plus grand choix pour les consommateurs, garantissant ainsi que le contrôle de l'industrie demeure au Canada. Non seulement la solution est-elle conforme aux cinq principes du gouvernement fédéral, mais elle les dépasse de loin. De plus, elle ne nécessite aucune modification législative et elle sera soumise au Bureau de la concurrence pour un examen complet.

DE CONCERT DANS LES AIRS

Nous nous proposons d'acquiescer Canadian Airlines Corporation pour qu'elle œuvre en tant que filiale. Air Canada et Canadian Airlines continueront toutes deux de fonctionner comme des entités distinctes, chacune avec des lignes intérieures rationalisées et des lignes internationales étendues. Air Canada demeurera au sein du réseau Star Alliance, alors que le nouveau partenariat proposé avec Delta Air Lines aidera Canadian Airlines à améliorer son service transfrontalier.

Les deux compagnies aériennes conserveront leurs propres équipes de dirigeants, et ce, à leurs sièges sociaux respectifs de Montréal et Calgary. Notre solution garantit que toutes les collectivités actuellement desservies par l'un ou l'autre des transporteurs ou leurs filiales respectives continueront de l'être. De plus, nous allons étendre nos opérations transfrontalières et tirer profit des occasions de développement international. Les milles ou points des programmes de grands voyageurs de chaque compagnie seront honorés et les très populaires ventes de sièges continueront d'exister.

Afin d'être encore plus concurrentielle, Air Canada mettra sur pied un nouveau transporteur à bas prix, situé à Hamilton en Ontario. Administrée par une équipe de gestionnaires entièrement indépendante, cette entreprise débutera ses activités avec une dizaine d'appareils pour desservir jusqu'à 20 destinations canadiennes.

PAS DE FUSION, PLUS D'OCCASIONS

Le plan d'Air Canada respecte les droits, les intérêts et les aspirations futures de ses employé(e)s et autres employé(e)s œuvrant dans l'industrie aérienne.

Nous proposons le rapatriement au Canada des fonctions imparties à AMR aux États-Unis; le nouveau transporteur à bas prix créera 500 nouveaux emplois à Hamilton et 300 autres seront préservés, ailleurs au Canada; il y aura embauche de personnel pour de nouvelles lignes internationales; et la proposition d'un partenariat entre Canadian Airlines et Delta créera des occasions supplémentaires de lignes transfrontalières pour les appareils et le personnel de Canadian Airlines.

Notre solution prévoit une réduction nette d'au plus 2 500 emplois, elle se fera en grande partie par attrition et, au besoin, départs à la retraite anticipés ou remise d'indemnités pour cessation volontaire d'emploi. D'autres se verront offrir des occasions d'emplois alternatifs. Nous garantissons que nos employé(e)s et leurs syndicats seront consultés avant toute modification pouvant avoir des répercussions sur eux.

LES ACTIONNAIRES EN PROFITENT

Pour les actionnaires d'Air Canada, notre proposition offre de racheter 35% des actions d'Air Canada à raison de 12\$ au comptant par action pour une valeur totale de 800 millions de dollars. Cela signifie aussi que les bénéfices futurs seront répartis entre 35% moins d'actions. Résultat, les actionnaires d'Air Canada posséderont 100% (90% sur une base de dilution totale) d'une société en bonne santé financière et élargie, disposant de partenaires puissants.

Aucun individu ni aucune entité ne détiendra plus de 10% de la propriété ou des droits de vote, il n'y aura pas de nouveaux administrateurs et aucuns frais d'administration ne seront payés à quelconque transporteur extérieur. En bref, l'entreprise ne sera pas contrôlée par des intérêts étrangers. Même si les investissements proviennent de diverses sources, incluant United Airlines et Lufthansa, aucune d'entre elles n'aura droit de vote ou de représentation au sein du conseil.

Pour les actionnaires de Canadian Airlines, la solution préconisée par Air Canada représente une offre de 2\$ au comptant par action et, contrairement à l'offre d'Onex/AMR, avec moins de conditions s'y rattachant.

LA SOLUTION POUR LE CANADA

La solution d'Air Canada s'appuie sur le potentiel des transporteurs aériens du Canada. Elle garde le contrôle au Canada. Elle répond aux préoccupations du gouvernement, apporte une valeur sûre aux actionnaires et aux employé(e)s. Plus que tout, elle sert mieux les besoins de nos consommateurs, à savoir le public voyageur. La proposition d'Air Canada appartient vraiment au Canada.

Pour plus de renseignements, visitez le site d'Air Canada au www.aircanada.ca
Au cours des prochains jours et semaines, nous continuerons le dialogue avec les Canadiens et Canadiennes. Veuillez surveiller nos annonces dans ce quotidien ou ailleurs.



Oxfam dans un village oublié du Sud-Soudan

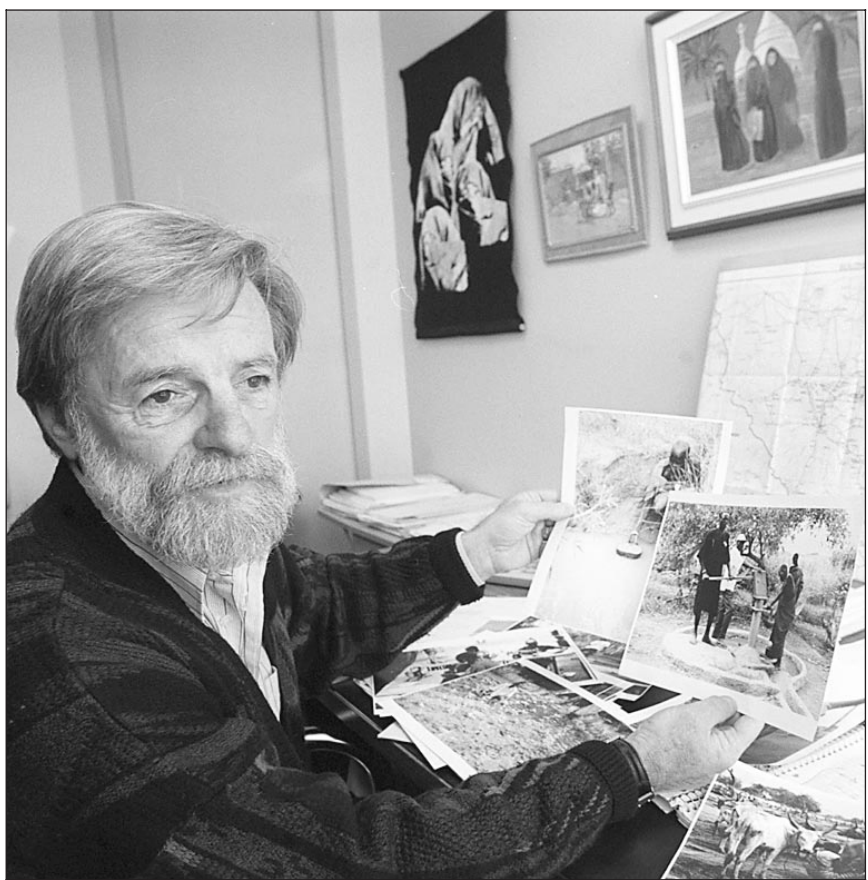


PHOTO ARMAND TROTTIER, La Presse

Michel Verret, d'Oxfam-Québec, a été renversé de voir comment le Sud-Soudan est « déconnecté du monde ». Depuis un an, une équipe de coopérants d'Oxfam a mis sur pied à Bunagok un programme d'aide humanitaire qui met l'accent sur l'eau, la santé et la nutrition.

RIMA ELKOURI

Michel Verret revient de Bunagok, au Sud-Soudan. Autant dire qu'il revient du bout du monde. Dans ce village oublié d'une région en proie depuis 16 ans à une guerre tout aussi oubliée, les mots « mondialisation » ou « troisième millénaire » ne riment à rien, raconte le directeur des programmes d'aide humanitaire à Oxfam-Québec. Là-bas, les gens boivent dans des mares, utilisent des arachides en guise de monnaie et n'ont pour la plupart jamais vu de voitures.

« La modernité n'a pas fait là des bonds géants. En soi, est-ce un mal ? Non, s'ils avaient ce qu'il faut pour vivre », remarque M. Verret, de retour cette semaine d'un séjour en Afrique où il a pu constater ce qui est advenu du programme d'aide humanitaire implanté par Oxfam dans le village de Bunagok depuis un an.

Ce programme, qui met l'accent sur l'eau, la santé et la nutrition, avait été lancé à la suite d'une campagne menée à l'automne 1998. Le Sud-Soudan était en proie à la famine. La sécheresse y a fait des milliers de morts. Quelque 580 000 \$ avaient alors été recueillis par l'ONG qui espère en récolter autant cette année afin que le programme se poursuive.

« L'an dernier, nous souhaitions entrer au Sud-Soudan parce qu'il y avait urgence, dit M. Verret. Mais

nous avons aussi dit que nous souhaitions y demeurer pour la réhabilitation et le développement. » Pas question de jouer « la carte du misérabilisme », précise le coopérant de 54 ans. Pas question non plus de jouer au « blanc qui débarque ». « On n'est pas là pour faire des cadeaux. On privilégie une approche participative. »

Services de base

Une telle approche, dans une ville d'environ 35 000 âmes où il n'y avait jusqu'à tout récemment pas d'eau potable, ça veut dire aider à la construction de puits. « On a déjà trois forages. Notre ambition, c'est d'en avoir sept. »

La petite équipe de cinq coopérants travaillant à Bunagok a aussi mis sur pied un centre de santé dans ce village où le paludisme, la dysenterie et le ver de Guinée font

des ravages. Des agents auxiliaires ont été formés sur place pour venir en aide à la population.

Afin de contrer les risques de malaria dus aux anophèles — des moustiques particulièrement voraces qui n'ont rien à voir avec les petits moustiques d'ici —, les coopérants ont, dans un premier temps, distribué des moustiquaires. Par la suite, on a enseigné aux femmes du village à fabriquer leurs propres moustiquaires.

Parce que l'humanitaire ne règle pas tout, Oxfam fait également des pressions auprès de nos gouvernements pour trouver une solution politique au conflit. On espère que les partis seront invités à s'asseoir à la même table afin de régler ce conflit qui oppose depuis des années la population du nord du pays, en majorité musulmane, et celle du Sud, composée surtout de chrétiens et d'animistes. On parle en fait de 40 ans de conflit qui ont créé une situation pour le moins « complexe », rappelle M. Verret. En attendant la solution politique, il est essentiel de travailler à améliorer les conditions de vie des gens habitant dans ce pays oublié, dit-il.

Pour faire des dons : Oxfam-Québec (514) 937-1614 (Montréal) ou 1-877-937-1614

Le Refuge a aussi pignon sur rue dans Hochelaga

LILIANNE LACROIX

« Je voulais sortir du centre-ville, slacker un peu sur la drogue. À la longue, c'est dur sur le système... »

Après de longues hésitations, après avoir craint de perdre sa liberté, son seul bien, Francis a accepté l'aventure que lui offraient les intervenants du Refuge des jeunes : un studio pas trop cher à 250 \$ par mois (chauffé, meublé, éclairé), dans un immeuble à logements de l'est d'Hochelaga-Maisonnette, où il pourrait reprendre son souffle tout en continuant à mener sa vie à sa guise.

Il peut continuer à sortir quand il veut, à prendre sa drogue, à boire... Une seule règle de base : on ne dérange pas les autres. « Ici, je peux prendre un break. C'est quasiment la banlieue », dit-il en faisant visiter son petit logement.

Francis est passé bien prêt de dire non. Après quatre ans de centre d'accueil, quatre murs n'avaient rien d'attrayant. « C'était une grosse décision à prendre. Je m'apprêtais à refuser quand j'ai décidé d'aller fumer une cigarette dehors... Il faisait vraiment frette ce jour-là ! »

Cela a fait la différence. En le voyant hier, le chanteur Dan Bigras, qui parraine le projet et poursuit ainsi sa collaboration de dix ans avec le Refuge, a eu un choc. « Quand il est arrivé ici, il ne disait pas un mot à personne. Quand je l'ai vu en train de parler aux journalistes, je me suis dit : Vu'est-ce qu'il fait, tabarnak ? Je n'en suis pas revenu. Maintenant, il parle même d'embarquer tout le monde dans un souper communautaire. »

Pour lui et pour les intervenants, le succès ne se mesure pas selon les critères habituels. « Un des gars n'a pas cessé de consommer, mais sa consommation s'est stabilisée, dit-il. C'est déjà ça. »

Pour les intervenants, la règle est claire : il faut respecter le rythme des jeunes. « On essaie de les aider à développer des choses qu'ils aiment. Si on réussit, la dope va tranquillement devenir secondaire. Le rapport de ces jeunes avec les adultes est fragile, il faut être prudents. Ils n'ont jamais fitté nulle part ailleurs, ni en maison d'hébergement, ni en appartement supervisé, alors on ne peut pas présenter le même cadre. Ça ne marcherait pas », déclare Alain Lavoie, intervenant.

Des petits plaisirs, Francis en a découverts. « Après avoir fait quelques sous en allant squeezer, il ne pensait qu'à se geler, explique M. Lavoie. La semaine dernière, il a pris un plaisir immense à manger ses dill pickles en buvant la bière qu'il venait de s'acheter. »

Des 26 logements de l'immeuble, six sont réservés aux jeunes de la rue et cinq sont occupés depuis le début octobre. Deux autres studios accueillent un bureau pour les intervenants et un centre communautaire. Des intervenants soutiennent les jeunes, allant par exemple faire avec eux leur première épicerie, et favorisent leur intégration avec les autres locataires. Éventuellement, on vise accueillir 12 jeunes dans l'immeuble.

Le voisinage est déjà quelque peu habitué à une clientèle particulière puisque l'édifice contigu est loué en grande majorité à des personnes souffrant de maladie mentale. La Société d'habitation populaire de l'Est de Montréal, qui y voit des occasions d'accélérer la revitalisation urbaine et sociale, prend part à ces deux projets.

« Tout s'est très bien passé avec les personnes souffrant de maladie mentale, admet Luc, le concierge qui a la charge des deux édifices. Si un des locataires a un problème, tout le bloc le protège et réagit en appelant les intervenants. Les gens étaient un peu réticents à l'arrivée des jeunes, mais on s'ajuste tranquillement de part et d'autre. »

Un antidote responsable du syndrome de la guerre du Golfe

Agence France-Press
WASHINGTON

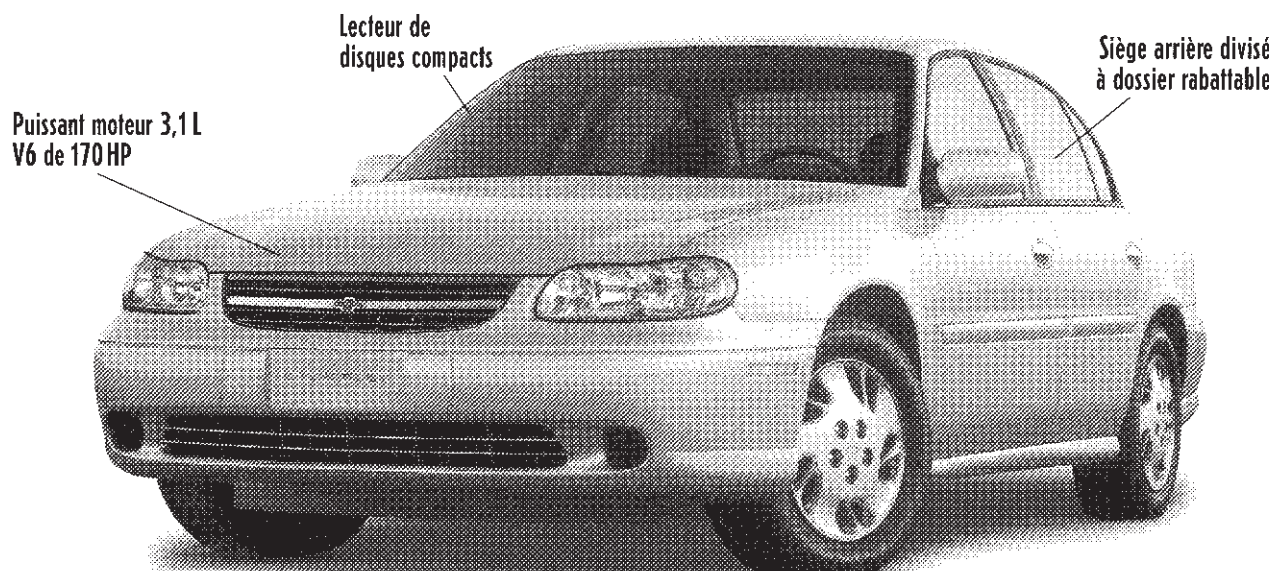
Un antidote à un gaz neurotoxique pourrait être à l'origine du « syndrome de la guerre du Golfe », cette énigme médicale persistante qui préoccupe le Pentagone près de neuf ans après le conflit contre l'Irak.

Un rapport devait être présenté à ce sujet hier au département américain de la Défense. Il ouvre la voie à plusieurs pistes de recherches.

Selon ce document rédigé par la Rand Corporation, un centre de recherches californien financé par le Pentagone, un antidote au gaz neurotoxique soman, le bromure de pyridostigmine (PB), pourrait expliquer le syndrome.

Quelque cent mille anciens combattants américains souffrent de maux divers, tels des douleurs musculaires, une fatigue chronique, des pertes de mémoire.

Malibu 2000. Un quotient au-dessus de la moyenne.



Une excellente intermédiaire qui vous en offre plus, à prix abordable.

268 \$ /mois
location 36 mois
transport et préparation inclus

21 258 \$
à l'achat**

4,9 %
à l'achat***

Comptant	Mensualité
0 \$	362 \$
1 451 \$	318 \$
3 105 \$	268 \$

opt. = en option

n/d = non disponible

Caractéristiques	Malibu	Nissan Altima GXE	Honda Accord DX	Toyota Camry CE	Chrysler Cirrus LX
Moteur	3,1L	2,4L DOHC L4	2,3 SOHC L4	2,2 DOHC L4	2,4 DOHC
HP	170 HP	155 HP	135 HP	136 HP	150 HP
Échappement en acier inoxydable	de série	n/d	nil	n/d	de série
Roues de 15"	de série	de série	14"	14" std-V6-15"	de série
Dispositif antivol	de série	immobilisateur	immobilisateur	opt.	non
Batterie à protection contre l'épuisement	de série	de série	—	n/d	non
Freins antiblocage	de série	opt.	opt.	V6 reg	non
Climatiseur	de série	de série	de série	opt.	de série
Mise au point à 166 000 km	de série	de série	de série	non	—
Châuffe-moteur	de série	de série	nil	n/d	de série
Prise de courant 12 volt	de série	inclus	—	de série	inclus

- Puissant moteur 3,1L V6 de 170 HP
- Boîte automatique 4 vitesses avec surmultipliée
- Système antiblocage aux 4 roues
- Climatiseur
- Lecteur de disques compacts
- Siège arrière divisé à dossier rabattable
- Dispositif antivol PASSLock
- Volant inclinable
- Suspension indépendante aux 4 roues

L'Association Marketing des concessionnaires Chevrolet Oldsmobile du Québec vous suggère de lire ce qui suit. Offres d'une durée limitée réservées aux particuliers, s'appliquant aux Malibu 2000 neuves en stock, comportant l'ensemble des équipements décrits ci-dessus. Photo à titre indicatif seulement. Sujet à l'approbation du crédit. * Paiements mensuels basés sur un bail avec versement initial ou échange équivalent (voir tableau de mensualités). À la location, transport et préparation inclus. Immatriculation, assurance et taxes en sus. Dépôt de sécurité d'au plus 425 \$ et première mensualité exigés à la livraison. Frais de 12 ¢ du km après 60 000 km. ** À l'achat, préparation incluse, transport (720 \$) et taxes en sus. Le concessionnaire peut fixer son propre prix. *** Taux de financement à l'achat de 4,9 % disponible jusqu'à 48 mois. Exemple de financement de 20 000 \$ à 4,9 % : 48 versements de 459,68 \$, coûts en intérêts de 2 064,64 \$, coût total de 22 064,64 \$. **** Marque déposée de General Motors Corporation. Banque TD, usager agréé. Une commande (ou échange) de véhicule peut être requise. Pour plus d'information, voyez votre concessionnaire participant ou visitez le www.gmcanada.com

CHEVROLET
Oldsmobile

La Malibu. Connue pour en prendre. Reconnue pour en donner.

Île-des-Soeurs: le référendum sur l'autonomie commence dimanche

ÉRIC TROTTIER

La campagne référendaire sur l'autonomie de l'Île-des-Soeurs entre dans une phase cruciale, les 10 000 insulaires habilités à voter pouvant se prévaloir dès dimanche du vote par anticipation.

« Nous nous attendons à une bonne participation, puisque la liste électorale a été validée par plus de 1500 personnes », a indiqué hier la présidente de la Coalition des résidents pour l'autonomie de l'Île-des-Soeurs (CORA), Juliette Barcelo, organisatrice du référendum.

M^{me} Barcelo, ainsi que les deux conseillers municipaux, Robert Isabelle et Catherine Chauvin, tous en faveur de la séparation de l'île, mènent une campagne tranquille. Ils auraient sans doute préféré participer à de vrais débats sur la question de l'autonomie de leur territoire, mais, faute d'adversaires (officiellement, la Ville de Verdun ne reconnaît pas le référendum, et le Rassemblement des insulaires contre la séparation, dirigé par Gilles Pétel, a refusé de débattre de la question avec les autonomistes, affirment-ils), ils se contentent de quelques apparitions ici et là, et de publicité dans les journaux locaux pour annoncer le référendum, dont la question est : « Êtes-vous favorable à ce que l'Île-des-Soeurs devienne une municipalité autonome ? »

Dimanche prochain, donc, de 9 h 30 à 20 h 30, tous les résidents ou propriétaires de l'île (avec preuve de résidence ou de propriété) de plus de 18 ans pourront se présenter au gymnase de l'école primaire de l'Île-des-Soeurs, rue de Gaspé, pour voter par anticipation. Sinon, ils voteront le 31 octobre aux mêmes heures et au même endroit.

Les autonomistes réclament depuis plusieurs années un tel référendum. Ils estiment qu'ils paient plus que leur part des taxes imposées par Verdun et, surtout, qu'ils ne reçoivent pas de l'administration du maire Georges Bossé les services correspondant à ce qu'ils paient.

L'un des derniers débats à faire rage porte sur les dix hectares de forêt privée de l'île, que les insulaires veulent conserver, tandis que la Ville est prête à laisser son propriétaire, le constructeur Proment, les développer à sa guise, à moins que les résidents de l'île n'en paient la note, plutôt salée. « Ce dossier est un bon exemple de la mauvaise administration faite avec notre argent, indique M^{me} Barcelo. La Ville se dit prête à racheter la forêt, à condition que les insulaires paient 14 millions, ce qui est beaucoup trop cher. Si nous étions autonomes, ça fait longtemps qu'on aurait acheté la forêt, sans doute sans hausser les taxes, puisque les insulaires génèrent des surplus régulièrement. »

Un ouragan menace la Guadeloupe

Agence France-Presse
POINTE-À-PITRE

La Guadeloupe, département français d'outremer, a été placée en état d'alerte cyclonique rouge hier à compter de 18 h locales par les autorités locales, a constaté un journaliste de l'AFP.

S'exprimant sur les stations de radio insulaires, qui diffusent depuis le début de l'après-midi bulletins météorologiques et spots rappelant les précautions d'usage, le préfet Jean-François Carenco a annoncé qu'il déclencherait à 22 h locales, si la trajectoire de l'ouragan José se maintenait en direction de la Guadeloupe, la phase de confinement de la population à son domicile ou dans les abris anti-cycloniques ouverts par les municipalités dans les écoles et certains immeubles privés.

L'état d'alerte cyclonique du Plan Orsec impose l'arrêt de toutes les activités professionnelles, l'obligation de rejoindre son domicile ou un abri anti-cyclonique et l'interdiction de circuler sur la voie publique.

Selon les dernières prévisions météo, l'ouragan José s'accompagne de vents atteignant 120 à 175 km/h lors des rafales et est chargé de fortes précipitations. Il progresse vers le nord des Caraïbes à environ 21 km/h et ses premiers effets pourraient être ressentis en Guadeloupe hier aux environs de 22 h locales.

Une unité de la Sécurité civile de 45 hommes chargés de 7 tonnes de matériels qui a quitté la base aérienne d'Istres (sud de la France) à destination de la Guadeloupe devait finalement atterrir la nuit dernière à la Martinique, moins menacée par José.

NOTRE SPÉCIALITÉ : LE SERVICE

22 FAÇONS DE COMPTER SUR NOUS !

BANQUE DE MONTRÉAL • TRUST GÉNÉRAL
TRUST ET BANQUE SCOTIA • HALLMARK
ESPACE BELL • LA CLEF • CENTRE DU RASOIR
CHARLES LE TAILLEUR • CLINIQUE DENTAIRE
CORDONNERIE ROCKLAND • FIDO • S.A.Q
FOOTLOCKER • GREICHE & SCAFF
LA CABINE TÉLÉPHONIQUE • LE PET SHOPPE
LOTO QUÉBEC • LUNETTERIE LENS CRAFTERS
NETTOYEUR 60 MINUTES • SPORTS EXPERTS
SUNGLASS HUT • TOUR DE JEUX

LA NOUVELLE ROCKLAND

- LENS CRAFTERS - NOUVEAU LOOK
ET EMPLACEMENT - 2^e NIVEAU
- TRUST & BANQUE SCOTIA
- NOUVEAU SERVICE - 2^e NIVEAU

Plus de 170 magasins et services dont:
la Baie, Eaton, Holt Renfrew, Linen Chest et Métro
Stationnement intérieur gratuit
Service à la clientèle: ☎ (514) 342-2872

CENTRE ROCKLAND



Angle l'Acadie et Métropolitain
métro Du Parc, autobus # 179 • métro Crémazie, autobus # 100 Ouest

4 JOURS SEULEMENT

25 % DE RABAIS SUR TOUTE LA MARCHANDISE PRIX ORDINAIRE OU DE SOLDE

DU 21 AU 24 OCTOBRE INCLUSIVEMENT

Tristan & AMERICA

www.tristan-america.com

Les usagers du CHUM rejettent le projet d'hôpital unique

Selon un sondage CROP, à peine 15% des répondants y voient une solution avantageuse pour les patients

JEAN-FRANÇOIS BÉGIN

Même si Québec en fait miroiter la possibilité depuis plusieurs mois et que les médecins du CHUM l'appellent de leurs vœux, la construction d'un nouvel hôpital universitaire pour remplacer Notre-Dame, l'Hôtel-Dieu et Saint-Luc est rejetée massivement par un groupe pourtant fort important : les usagers.

Selon un sondage réalisé par la firme CROP pour le compte du comité des usagers du CHUM, à peine 15 % des répondants jugent que la construction d'un nouvel hôpital est la solution la plus avantageuse pour les patients.

Par comparaison, la fusion des trois hôpitaux actuels (ils sont en fait réunis depuis 1996) recueille 39 % de l'appui populaire, tandis que le maintien d'une identité distincte pour chacun des trois établissements obtient la faveur de 31 %

des répondants. Quinze pour cent des gens n'ont pas d'opinion ou refusent de répondre.

La construction d'un nouvel hôpital semble donc n'être qu'une pure chimère pour une écrasante majorité des personnes sondées. « Les gens veulent compter sur quelque chose de relativement solide, surtout chez les personnes les plus âgées », commente le vice-président de CROP, Louis-Philippe Barbeau.

Des leçons devront être tirées

Pour le président du comité des usagers, Claude Benjamin, qui a présenté les résultats au conseil d'administration du CHUM, hier soir, des leçons devront être tirées de ce verdict on ne peut plus clair, qui survient à dix jours d'un vote référendaire au cours duquel les médecins du CHUM se prononceraient sur le projet de réorganisation clinique présenté au début du mois par le directeur général de l'hôpital, le Dr Raymond Carignan.

« Peut-être vaudrait-il mieux pendant un certain temps laisser respirer ce milieu, lui laisser adopter son plan, plutôt que de nous lancer dans un projet dont on ne sait pas ce qu'il voudrait dire de façon précise, ni où il serait installé », a-t-il dit.

On attend depuis plusieurs mois que la ministre de la Santé, Pauline

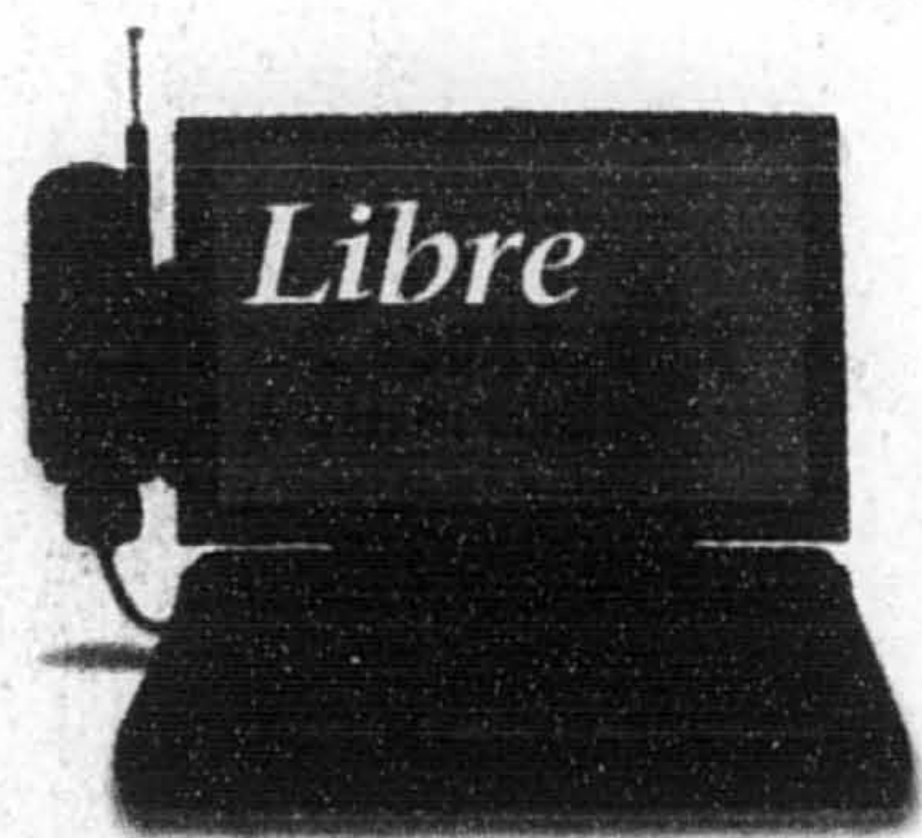
Marois, annonce la construction d'un nouveau CHUM, perçu comme la solution miracle aux guerres intestines qui minent l'hôpital universitaire depuis sa création en 1996. Le plan du Dr Carignan, dont la version finale sera dévoilée lundi, est présenté comme une voie de transition vers cet hôpital unique.

Syndrome du parc olympique

Par ailleurs, même si on invoque souvent la nécessité de réunir une « masse critique » d'expertises pour justifier les fusions d'hôpitaux comme celle ayant donné naissance au CHUM, les usagers ont une perception différente : 40 % d'entre eux jugent que l'objectif principal est de réaliser des compressions budgétaires ou de minimiser les coûts.

Une donnée dont Québec devra tenir compte avant de décider de couler du béton neuf, croit M. Barbeau, de CROP. « Les gens ne sont pas nécessairement au courant de tous les tenants et aboutissants du projet, mais ils pourraient avoir un « syndrome du parc olympique » quand on va annoncer des investissements (pour un nouvel hôpital) », dit-il.

Le sondage a été réalisé du 10 au 26 juin 1999 auprès de 700 répondants se répartissant comme suit : 252 usagers des services du CHUM, 182 accompagnateurs et visiteurs et 266 usagers potentiels, soit des gens n'ayant jamais fréquenté le CHUM, mais ayant indiqué qu'ils pourraient y avoir recours, le cas échéant. La marge d'erreur est de 3,8 %.



Ça donne envie de reprendre la route.

Le nouveau service **LibreContact** transforme votre SCP Bell Mobilité™ en modem. Maintenant, à partir de votre ordinateur portable ou de poche, vous avez accès par voie numérique, partout et en tout temps, à Internet, au réseau de votre entreprise et à votre courriel.

Trousse LibreContact numérique gratuite.

À l'achat de la trousse **LibreContact**, une remise de 75 \$ (plus taxes) sera appliquée à votre facture mensuelle.

Pour en savoir plus, appelez-nous, consultez notre site Web ou passez nous voir à l'un de nos magasins Espace Bell™

1 888 4MOBILE www.auxgensdaffaires.com

Les nouveaux forfaits Mobilité.

150 minutes	400 minutes	650 minutes	800 minutes	1500 minutes
29\$	49\$	79\$	99\$	159\$

- Minutes utilisables en tout temps!
- Aucun contrat
- Pas de frais d'itinérance**
- Facturation à la seconde
- Conférence à trois, Renvoi automatique et Appel en attente inclus.

En vigueur jusqu'au 31 octobre avec un forfait SCP numérique à partir de 29 \$ ou plus par mois ou d'un abonnement à un forfait d'entreprise avec un bloc de temps d'antenne Mobilité-entreprise. Jusqu'à épuisement des stocks. Sous réserve de modification ou de prolongation sans préavis. Détails en magasin. Les forfaits à 29 \$ et 49 \$ par mois sont en vigueur pour les appels locaux et vocaux au Canada seulement. Les minutes non utilisées ne pourront être reportées à une facture subséquente. **Seulement au Canada. Taxes, services optionnels et autres frais (activation, accès mensuel au réseau, interurbain et temps d'antenne) en sus. Bell Mobilité et Espace Bell sont des marques de commerce de Bell Canada. LibreContact est une marque de commerce de Bell Mobilité Cellulaire Inc.

Bell
Mobilité